



2020/2266(INI)

21.12.2021

AMENDEMENTS

1 - 281

Projet de rapport
Axel Voss
(PE680.928v01-00)

sur l'intelligence artificielle à l'ère du numérique
(2020/2266(INI))

Amendement 1

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 1

Proposition de résolution

— vu les articles 4, 26, 114, 169, 173, 179, 180, 181 et 187 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),

Amendement

— vu les articles 4, **16**, 26, 114, 169, 173, 179, 180, 181 et 187 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),

Or. en

Amendement 2

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Visa 1

Proposition de résolution

— vu les articles 4, 26, 114, 169, 173, 179, 180, 181 et 187 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),

Amendement

— vu les articles 4, **16**, 26, 114, 169, 173, 179, 180, 181 et 187 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE),

Or. en

Amendement 3

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies,*

Amendement 4

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'accord adopté lors de la 21^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) à Paris le 12 décembre 2015 (l'accord de Paris),*

Or. en

Amendement 5

Pernando Barrena Arza, Elena Kountoura, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et leurs objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD n° 12 sur des modes de consommation et de production durables, et l'ODD n° 15 sur la vie terrestre,*

Or. en

Amendement 6

Miapetra Kumpula-Natri, Brando Benifei, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et l'observation générale n° 25 du HCDH sur les droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique,*

Or. en

Amendement 7

Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, adoptée par la conférence générale de l'UNESCO lors de sa 41^e session, le 24 novembre 2021,*

Or. en

Amendement 8

Miapetra Kumpula-Natri, Brando Benifei, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (COM(2021)142),*

Or. en

Amendement 9

Sven Mikser, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Visa 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu son rapport du 7 octobre 2021 sur l'état des capacités de cyberdéfense de l'Union,*

Or. en

Amendement 10

Sven Mikser, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Visa 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu son rapport sur les enjeux et perspectives pour les régimes multilatéraux de contrôle des armes de destruction massive et de désarmement du 13 décembre 2021,*

Or. en

Amendement 11

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Visa 7 bis (Nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la proposition de règlement du*

*Parlement européen et du Conseil du
30 novembre 2020 sur la gouvernance
européenne des données (acte sur la
gouvernance des données),*

Or. en

Amendement 12

**Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen,
Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann,
Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell,
Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper**

**Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le règlement (UE) 2021/697 du
Parlement européen et du Conseil du
29 avril 2021 établissant le Fonds
européen de la défense et abrogeant le
règlement (UE) 2018/1092,*

Or. en

Amendement 13

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

**Proposition de résolution
Visa 9 bis (Nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la directive 2012/19/UE du
Parlement européen et du Conseil du
4 juillet 2012 relative aux déchets
d'équipements électriques et électroniques
(DEEE),*

Or. en

Amendement 14

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la directive 2014/52/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant la directive 2011/92/UE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement (la «directive sur l'évaluation des incidences sur l'environnement»),*

Or. en

Amendement 15

Adriana Maldonado López, Ibán García Del Blanco, Miapetra Kumpula-Natri, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution
Visa 14 bis (Nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le livre vert sur le vieillissement – Promouvoir la solidarité et la responsabilité entre générations du 27 janvier 2021,*

Or. en

Amendement 16

Elena Kountoura, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Visa 19 bis (Nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la proposition de la Commission du 15 septembre 2021 établissant le programme d'action à l'horizon 2030 «La voie à suivre pour la décennie numérique», COM(2021)574,*

Or. en

Amendement 17

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 20 bis (Nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'étude de la Commission du 26 novembre 2020, intitulée «Energy-efficient Cloud Computing Technologies and Policies for an Eco-friendly Cloud Market» (Technologies et politiques d'informatique en nuage éco-énergétique pour un marché des services en nuage écologique),*

Or. en

Amendement 18

Sven Mikser, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Visa 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu les conclusions du Conseil du 9 mars 2021 sur la stratégie de cybersécurité de l'Union pour la décennie numérique,*

Or. en

Amendement 19

Ibán García Del Blanco, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Eva Kaili, Brando Benifei, Sven Mikser

Proposition de résolution

Visa 27 bis (Nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social qui constitue la plateforme des Nations unies pour le dialogue sur l'intelligence artificielle,*

Or. en

Amendement 20

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 28 bis (Nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu les recommandations adoptées par l'UNESCO le 24 novembre 2021 sur l'éthique de l'intelligence artificielle,*

Or. en

Amendement 21

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport de Human Rights Watch du 10 novembre 2021, intitulé «How the EU's Flawed Artificial Intelligence Regulation Endangers the Social Safety Net» (Comment le règlement déficient de l'Union sur l'intelligence artificielle met en danger le filet de sécurité sociale),*

Or. en

Amendement 22

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 28 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la lettre ouverte du 7 juin 2021 signée par 179 organisations de la société civile, militants, technologues et autres experts appelant à l'interdiction mondiale des technologies de reconnaissance biométrique qui permettent la surveillance de masse et la surveillance discriminatoire,*

Or. en

Amendement 23

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 28 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport de l'Organisation mondiale de la santé du 28 juin 2021 sur*

l'intelligence artificielle (IA) appliquée à la santé et six principes directeurs relatifs à sa conception et à son utilisation,

Or. en

Amendement 24

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

**Proposition de résolution
Visa 32 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

— *vu le rapport commun de Trend Micro Research, de l'UNICRI et d'Europol intitulé «Malicious Uses and Abuses of Artificial Intelligence» (Emplois malveillants et abusifs de l'intelligence artificielle),*

Or. en

Amendement 25

Elena Kountoura, Fernando Barrena Arza

**Proposition de résolution
Visa 33 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

— *vu la déclaration du comité européen de la protection des données et du CEPD du 21 juin 2021, demandant l'interdiction de l'utilisation de l'IA pour la reconnaissance automatique des caractéristiques humaines dans les espaces accessibles au public, ainsi que d'autres utilisations de l'IA pouvant entraîner une discrimination injuste,*

Or. en

Amendement 26

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'avis du CEPD du 29 juin 2020
sur le livre blanc de la Commission
européenne sur l'intelligence artificielle -
Une approche européenne de l'excellence
et de la confiance,*

Or. en

Amendement 27

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'arrêt de la Cour de justice de
l'Union européenne du 16 juillet 2020
dans l'affaire Schrems II C-311/18,*

Or. en

Amendement 28

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 33 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'arrêt du tribunal du
10 novembre 2021 dans l'affaire Google*

Amendement 29

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Visa 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu sa résolution du 6 octobre 2021 sur le cadre politique de l'Union en matière de sécurité routière,*

Amendement 30

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Visa 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu sa résolution du 19 juin 2020 sur les manifestations contre le racisme après la mort de George Floyd et, en particulier, son paragraphe 27,*

Amendement 31

Jordan Bardella, Alessandra Basso, Gilles Lebreton, Alessandro Panza

Proposition de résolution

Visa 41 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu sa résolution du 20 janvier 2021 sur l'intelligence artificielle: questions relatives à l'interprétation et à l'application du droit international dans la mesure où l'Union est concernée dans les domaines des utilisations civiles et militaires ainsi qu'à l'autorité de l'État en dehors du champ d'application de la justice pénale,*

Or. en

Amendement 32

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

**Proposition de résolution
Visa 42 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

— *vu sa résolution du 20 janvier 2021 sur l'intelligence artificielle: questions relatives à l'interprétation et à l'application du droit international^{1 bis},*

^{1 bis} *Textes adoptés de cette date,
P9_TA(2021)0009.*

Or. en

**Amendement 33
Jörgen Warborn**

**Proposition de résolution
Visa 45 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

— *vu sa résolution du 6 octobre 2021 sur le cadre politique de l'Union en matière de sécurité routière^{20 bis},*

^{20 bis} Textes adoptés de cette date, P9_TA(2021)0407.

Or. en

Amendement 34

Elena Kountoura, Fernando Barrena Arza

Proposition de résolution

Visa 54 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'étude de la DG IPOL d'octobre 2020 intitulée «Europe's Digital Decade and Autonomy» (Décennie numérique de l'Europe et autonomie),*

Or. en

Amendement 35

Ivo Hristov, Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser

Proposition de résolution

Visa 68 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

— *vu l'étude de l'EPRS de novembre 2021 intitulée «Tackling deepfakes in European Policy» (Lutter contre les infox vidéo dans la politique européenne),*

Or. en

Amendement 36

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes puissants; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies *et* les sociétés;

Amendement

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes puissants; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies, les sociétés *et l'environnement*;

Or. en

Amendement 37

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes

Amendement

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes

puissants; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies et les sociétés;

puissants *et à d'exceptionnelles ressources de calcul*; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies et les sociétés;

Or. en

Amendement 38

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes puissants; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies et les sociétés;

Amendement

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes puissants *et à une puissante capacité informatique*; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur *mondiale* sans précédent, une convergence *extrêmement* rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies et les sociétés;

Or. en

Amendement 39

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que *comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes puissants*; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies et les sociétés;

Amendement

1. constate que le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que *la présente révolution industrielle dépendra des matières premières, telles que le cobalt, le tungstène et d'autres, tout comme la première révolution industrielle dépendait du charbon, et la deuxième du pétrole*; souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États, les économies et les sociétés;

Or. en

Amendement 40
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE
Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. constate que *le monde se trouve à l'aube d'une quatrième révolution industrielle; relève que comparativement aux trois autres vagues, initiées par l'introduction de la vapeur, de l'électricité, puis des ordinateurs, la quatrième vague tire son énergie d'une abondance de données combinée à des algorithmes puissants*; *souligne que la présente révolution numérique se caractérise par une ampleur sans précédent, une convergence rapide, ainsi que par l'incidence considérable des technologies émergentes sur les États*, les

Amendement

1. constate que *l'apparition des technologies numériques, créées par une abondance de données combinée à des algorithmes puissants et à une puissance de calcul sans précédent, transforme les économies, les sociétés et les relations internationales à une vitesse vertigineuse; remarque que, lorsqu'elle est utilisée pour servir l'intérêt commun, l'intelligence artificielle peut présenter de très grands avantages; fait valoir que la transition numérique doit être pensée dans le respect total des droits fondamentaux et de manière à ce que les technologies*

économies *et* les sociétés;

numériques soient au service de l'humanité;

Or. en

Amendement 41

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. fait remarquer que de nouveaux secteurs de l'économie, essentiellement numériques, ont émergé, notamment le développement des logiciels, la recherche sur l'internet, l'analyse des données, le stockage et l'informatique en nuage, le commerce de détail en ligne, la publicité en ligne et les réseaux sociaux, lesquels figurent désormais parmi les activités commerciales les plus importantes au monde;

Or. en

Amendement 42

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

Proposition de résolution

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 ter. observe que les technologies de l'intelligence artificielle (IA) favorisent l'introduction de produits et services innovants et permettent d'offrir aux consommateurs un plus grand choix et une commodité accrue ou d'accroître

l'efficacité des processus de production; souligne que, dans le même temps, les technologies de l'IA présentent le risque de réduire l'intervention humaine et de limiter la capacité de certaines personnes à apprécier elles-mêmes leur degré d'interaction avec la technologie numérique dans leur vie quotidienne; reconnaît qu'un changement radical de cette ampleur entraîne des répercussions différentes selon les couches de la population, en fonction de leurs objectifs, de leur emplacement géographique ou de leur contexte socio-économique;

Or. en

Amendement 43

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

**Proposition de résolution
Paragraphe 2**

Proposition de résolution

Amendement

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique apparaît comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;

supprimé

Or. en

Amendement 44

Elena Kountoura, Fernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique apparaît comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne **la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental**;

Amendement

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique apparaît comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne **que, selon les estimations, la transformation numérique de l'Europe pourrait donner lieu à une croissance cumulée supplémentaire du PIB de 14 % d'ici 2030^{1 bis}**; souligne, **cependant, que la Banque européenne d'investissement estime à 65 milliards d'euros annuels le déficit d'investissement de l'Union, déficit qui empêche de bénéficier des avantages potentiels liés à la transformation numérique**;

^{1 bis} *McKinsey & Co. (2020). Shaping the digital transformation in Europe. Disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/newsroom/dae/document.cfm?doc_id=69479*

Or. en

Amendement 45
Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté

Amendement

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté

numérique *apparaît comme* une condition préalable *au statut de grande puissance*, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne *la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental*;

numérique *est* une condition préalable à *l'autonomie stratégique et aux décisions souveraines*, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne, *en particulier dans le contexte de concurrence mondiale, que l'Union européenne est parvenue, grâce au RGPD, à ouvrir la voie de l'adoption de systèmes fiables reposant sur les normes élevées définies par les droits fondamentaux et les valeurs de l'Union*;

Or. en

Amendement 46

Andrus Ansip, Dragos Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique *apparaît* comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;

Amendement

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique *est considérée par beaucoup* comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;

Or. en

Amendement 47

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. **observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique apparaît comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;**

Amendement

2. **reconnaît la dimension géopolitique du développement de l'IA découlant de l'immense valeur économique et des capacités technologiques réunies dans les économies qui consacrent le plus de ressources à la recherche, au développement et au marketing des applications de l'IA; remarque que la souveraineté numérique est devenue, dans de nombreux pays, un objectif politique;**

Or. en

Amendement 48

Dragoş Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné, Svenja Hahn

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la **souveraineté** numérique apparaît comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;

Amendement

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la **compétitivité** numérique apparaît comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;

Or. en

Amendement 49

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique apparaît comme une condition préalable au statut de grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;

Amendement

2. observe que la révolution numérique a, dans le même temps, déclenché une course mondiale à la technologie, dans laquelle la souveraineté numérique apparaît comme une condition préalable au statut de **plus** grande puissance, tant sur le plan politique que sur le plan économique; souligne la prise de conscience croissante des décideurs du fait que les technologies émergentes pourraient mener à un déplacement du pouvoir mondial en dehors du monde occidental;

Or. en

Amendement 50

Ernő Schaller-Baross, Edina Tóth

Proposition de résolution Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. fait valoir qu'une préparation reposant sur des données concrètes concernant les changements induits par le développement de l'IA pour la technologie, l'innovation, le marché, l'économie et la société dans son ensemble devrait être le point de départ de la stratégie en matière d'IA;

Or. en

Amendement 51

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

Amendement

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la production et du déploiement d'industries haut de gamme, s'est donc laissé distancer dans une nouvelle économie du «plus gros gagnant» ou des «superstars»; souligne le risque que les valeurs européennes soient remplacées au niveau mondial, que nos entreprises soient marginalisées et que notre niveau de vie soit considérablement réduit; **supprimé**

Or. en

Amendement 52

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

Amendement

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la production et du déploiement d'industries haut de gamme, s'est donc laissé distancer dans une nouvelle économie du «plus gros gagnant» ou des «superstars»; souligne le risque que les valeurs européennes soient remplacées au niveau mondial, que nos entreprises soient marginalisées et que notre niveau de vie **supprimé**

soit considérablement réduit;

Or. en

Amendement 53

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la production et du déploiement d'industries haut de gamme, s'est donc laissé distancer dans **une** nouvelle économie du «plus gros gagnant» ou des «superstars»; souligne le risque que les valeurs européennes soient remplacées au niveau mondial, que nos entreprises soient marginalisées et que notre niveau de vie soit considérablement réduit;

Amendement

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la production et du déploiement d'industries haut de gamme, s'est donc laissé distancer dans **le contexte d'une** nouvelle économie du «plus gros gagnant» ou des «superstars»; souligne le risque que les valeurs **universelles** européennes **définies par l'Union** soient remplacées au niveau mondial, que nos entreprises soient marginalisées et que notre niveau de vie soit considérablement réduit;

Or. en

Amendement 54

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la

Amendement

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la

production et du déploiement d'industries haut de gamme, s'est donc laissé distancer dans une nouvelle économie du «plus gros gagnant» ou des «superstars»; souligne le risque que les valeurs européennes soient remplacées au niveau mondial, que nos entreprises soient marginalisées **et que notre niveau de vie soit considérablement réduit**;

production et du déploiement d'industries haut de gamme, s'est donc laissé distancer dans une nouvelle économie du «plus gros gagnant» ou des «superstars»; souligne le risque que les valeurs européennes soient remplacées au niveau mondial, que nos entreprises soient marginalisées;

Or. en

Amendement 55

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la production et du déploiement d'industries haut de gamme, ***s'est donc laissé distancer dans une nouvelle économie du «plus gros gagnant» ou des «superstars»; souligne le risque que les valeurs européennes soient remplacées au niveau mondial, que nos entreprises soient marginalisées et que notre niveau de vie soit considérablement réduit***;

Amendement

3. constate que l'Europe, qui pendant des siècles a défini les normes internationales, dominé le progrès technologique et été à la pointe de la production et du déploiement d'industries haut de gamme, ***investit nettement moins dans les technologies de l'IA que les États-Unis ou la Chine, même si elle reste compétitive dans la recherche thématique en matière d'IA^{19 bis}; fait observer que seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union***;

^{19 bis} <https://oecd.ai/fr/data-from-partners?selectedArea=ai-research-fr>

Or. en

Amendement 56

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

**Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. rappelle que, si de nombreux gouvernements nationaux ont engagé d'importantes ressources pour favoriser l'adoption des technologies de l'IA, les contributeurs finaux de ces technologies ne se laissent pas aisément diviser au gré des frontières nationales; observe que les clients, actionnaires, employés et fournisseurs de la plupart des entreprises technologiques se trouvent dans de nombreux pays différents; souligne que les coûts économiques et sociétaux des oligopoles ne dépendent pas du domicile des acteurs oligopolistiques, mais de la structure du marché dans laquelle l'abus se produit;

Or. en

Amendement 57

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

**Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. souligne l'opportunité pour l'Union de montrer la voie en matière de développement et d'utilisation de technologies et d'applications de l'intelligence artificielle (IA) dignes de confiance et centrées sur l'humain qui bénéficient aux personnes et à la société dans son ensemble, tout en garantissant, dans le même temps, un niveau de transparence élevé, une protection des données, ainsi qu'une protection des droits fondamentaux et numériques,

également en matière d'établissement de normes mondiales dans ces domaines;

Or. en

Amendement 58
Jörgen Warborn

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. constate que l'Union se trouve dans une situation où les règles, la réglementation et le manque d'engagement politique entravent notre réussite à l'ère du numérique; juge ce constat alarmant, dans la mesure où une position de chef de file dans le domaine de l'IA sera cruciale pour garantir la prospérité et le bien-être des populations à l'avenir;

Or. en

Amendement 59
Jörgen Warborn

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 ter. souligne qu'un état d'esprit européen plus curieux et plus audacieux en matière d'IA est une condition préalable à la réussite à l'ère du numérique; insiste sur le fait qu'il faut réduire les contraintes réglementaires et accroître considérablement les investissements, afin de créer un contexte économique favorisant l'émergence et le développement d'exemples de réussite

numérique en Europe;

Or. en

Amendement 60

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 ter. déclare qu'il faut sans cesse remettre en question et évaluer la valeur ajoutée sociale et environnementale de chaque technologie développée; affirme qu'il nous incombe de nous interroger sur ce qu'est le progrès pour l'humanité et que toutes les avancées technologiques potentielles ne sont pas nécessairement bénéfiques à la société;

Or. en

Amendement 61

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Ivo Hristov

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour

supprimé

nos sociétés démocratiques et de remettre en question le mode de vie européen;

Or. en

Amendement 62

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. fait valoir, ***tout d'abord***, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, ***utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques***; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation ***sont déployés afin de représenter*** une menace ***existentielle*** pour nos sociétés démocratiques et ***de remettre*** en question le mode de vie européen;

Amendement

4. ***souligne que le très grand potentiel de l'IA s'accompagne également de risques d'abus considérables de la part des autorités publiques, en particulier dans les régimes autocratiques ou totalitaires***; fait valoir que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation ***représentent*** une menace pour nos sociétés démocratiques et ***remettent*** en question le mode de vie européen, ***et que les citoyens doivent toujours avoir la possibilité de se prémunir contre la collecte douteuse des données dans leur quotidien***;

Or. en

Amendement 63

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. fait valoir, tout d'abord, que les

Amendement

4. fait valoir, tout d'abord, que les

outils numériques sont un instrument de manipulation croissant *aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques*; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques *et de remettre en question le mode de vie européen*;

outils numériques sont un instrument de manipulation croissant; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques;

Or. en

Amendement 64

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en question le mode de vie européen;

Amendement

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, *ainsi qu'aux mains d'entreprises*, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en question le mode de vie européen;

Or. en

Amendement 65

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en question le mode de vie européen;

Amendement

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, **le sabotage**, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en question le mode de vie européen;

Or. en

Amendement 66
Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques **sont** un instrument de manipulation **croissant** aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en question le mode de vie européen;

Amendement

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques **peuvent être utilisés comme** un instrument de manipulation aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en question le mode de vie européen;

Or. it

Amendement 67
Dragoş Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en **question** le mode de vie européen;

Amendement

4. fait valoir, tout d'abord, que les outils numériques sont un instrument de manipulation croissant aux mains d'États autoritaires et de leurs représentants, utilisés pour déclencher un affrontement entre les systèmes politiques; explique que l'espionnage numérique, la guerre à petite échelle et les campagnes de désinformation sont déployés afin de représenter une menace existentielle pour nos sociétés démocratiques et de remettre en **cause** le mode de vie européen;

Or. en

Amendement 68
Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. rappelle les précédents d'espionnage de certains de nos prétendus partenaires partageant les mêmes valeurs, comme cela a été révélé par le lanceur d'alerte, M. Snowden; invite l'Union européenne à faire preuve de lucidité dans ses relations avec ses partenaires en ce qui concerne les questions numériques et de cybersécurité; rappelle l'arrêt de la CJUE concernant le bouclier de protection des données suite à l'arrêt de la Cour rendu dans l'affaire Schrems II, et les recommandations du contrôleur européen de la protection des données à propos du transfert de données vers des pays tiers;

Amendement 69

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. fait valoir que les outils numériques occupent une place croissante dans la vie de nos citoyens, que plus de la moitié de la population de l'Union utilise les réseaux sociaux, et qu'un Européen sur dix a déjà travaillé à travers des plateformes numériques; souligne que ces mutations ont fondamentalement transformé les interactions entre nos citoyens, ainsi que la manière dont ils travaillent et accèdent aux services publics et privés, faisant apparaître de nouveaux enjeux que les décideurs politiques ne peuvent se permettre d'ignorer;

Amendement 70

Eva Kaili, Ivo Hristov, Miapetra Kumpula-Natri, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. ajoute que les outils numériques servent de plus en plus d'instrument de manipulation de consommation aux mains d'acteurs commerciaux, tels que les entreprises et plateformes numériques;

Amendement 71

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. relève, ensuite, que l'Union européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union, tandis que notre croissance économique est en diminution constante; constate que les salaires européens élevés et les systèmes de protection sociale les plus généreux au monde dépendent financièrement de notre compétitivité avec le reste du monde;

Amendement

supprimé

Or. en

Amendement 72

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. relève, ensuite, que l'Union européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos

Amendement

5. relève, ensuite, que l'Union européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos

meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union, tandis que notre croissance économique est en diminution constante; constate que les salaires européens *élevés* et les systèmes de protection sociale *les plus généreux au monde* dépendent financièrement de notre compétitivité avec le reste du monde;

meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union, tandis que notre croissance économique est en diminution constante; constate que les salaires européens et les systèmes de protection sociale dépendent financièrement de notre compétitivité avec le reste du monde *et qu'ils pourraient bénéficier d'une réappropriation des renseignements basés sur les données et d'une nouvelle conception des cadres institutionnels ainsi que des mécanismes de gouvernance à l'échelon mondial et local qui contrôlent les données et les infrastructures numériques;*

Or. en

Amendement 73

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. relève, ensuite, que l'Union européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union, tandis que notre croissance économique est en diminution constante; constate que les salaires européens élevés et les systèmes de protection sociale les plus généreux au monde dépendent financièrement de notre

Amendement

5. relève, ensuite, que l'Union européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union, tandis que notre croissance économique est en diminution constante; *souligne l'extrême importance, à cet égard, de mener à bien un véritable marché unique numérique;* constate que les salaires européens élevés et les systèmes de protection sociale les plus

compétitivité avec le reste du monde;

généreux au monde dépendent
financièrement de notre compétitivité avec
le reste du monde;

Or. en

Amendement 74

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. *relève, ensuite, que l'Union européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union, tandis que notre croissance économique est en diminution constante; constate que les salaires européens élevés et les systèmes de protection sociale les plus généreux au monde dépendent financièrement de notre compétitivité avec le reste du monde;*

Amendement

5. *souligne que la nature des modèles commerciaux numériques permet de hauts niveaux d'évolutivité et d'effets de réseau; constate que de nombreux marchés numériques se caractérisent par un haut degré de concentration du marché, permettant à un petit nombre de plateformes technologiques actuellement majoritairement basées aux États-Unis de prendre la tête de la commercialisation des innovations technologiques de pointe, d'attirer les meilleures idées et les meilleurs talent, ainsi que de profiter d'une extraordinaire rentabilité;*

Or. en

Amendement 75

Dragoș Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. relève, ensuite, que l'Union

Amendement

5. relève, ensuite, que l'Union

européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union, ***tandis que notre croissance économique est en diminution constante***; constate que les salaires européens élevés et les systèmes de protection sociale les plus généreux au monde dépendent financièrement de notre compétitivité avec le reste du monde;

européenne n'arrive pas à commercialiser ses innovations technologiques de pointe, ce qui permet à des sociétés non européennes à la croissance rapide de s'approprier nos meilleures idées, nos meilleurs talents et nos meilleures entreprises; fait observer que, par conséquent, seules huit des 200 premières entreprises numériques actuelles sont domiciliées dans l'Union; constate que les salaires européens élevés et les systèmes de protection sociale les plus généreux au monde dépendent financièrement de notre compétitivité avec le reste du monde;

Or. en

Amendement 76

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. exige des mesures destinées à enrayer la fuite des cerveaux et à attirer les meilleurs esprits, afin de faire de l'Union un espace attrayant du point de vue financier, intellectuel et entrepreneurial; insiste sur la nécessité de financer correctement de telles mesures, afin de rendre les conditions plus attrayantes et de séduire les meilleurs chercheurs, en soutenant ainsi les écosystèmes numériques des universités, centres de recherche, incubateurs d'entreprises et entreprises qui favorisent la créativité et l'innovation;

Or. en

Amendement 77

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri

Proposition de résolution

Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. fait valoir que l'émergence d'acteurs dominants résulte en partie de l'absence d'outils législatifs appropriés, en mesure d'assurer une concurrence loyale dans l'économie numérique; met en garde contre le fait que les positions dominantes sur le marché de l'économie des données risquent de se retrouver dans l'économie émergente de l'IA; demande instamment à la Commission et aux États membres de continuellement renforcer l'arsenal d'instruments réglementaires à cet égard et d'engager des ressources considérables pour la mise en œuvre des politiques;

Or. en

Amendement 78

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López,

Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco,

Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par devenir une colonie numérique de la Chine, des États-Unis et

supprimé

d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

Or. en

Amendement 79

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par devenir une colonie numérique de la Chine, des États-Unis et d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

supprimé

Or. en

Amendement 80

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union

6. souligne que l'Union *devrait limiter sa dépendance à l'égard* de la Chine, des États-Unis et d'autres États *en matière d'IA, car elle risque* de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles; *fait valoir qu'il*

n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par devenir une colonie numérique de la Chine, des États-Unis et d'autres États *et risque* de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

incombe en particulier à l'Union et à ses États membres de veiller à ce que l'IA contribue au bien-être et aux intérêts généraux de leurs citoyens;

Or. en

Amendement 81

Dragoş Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle *finira par devenir une colonie numérique de la Chine, des États-Unis et d'autres États* et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et *ses libertés individuelles*;

Amendement

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et *sa compétitivité économique*;

Or. en

Amendement 82

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est

Amendement

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est

devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par *devenir une colonie numérique* de la Chine, des États-Unis et d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par *devoir se soumettre aux règles et normes édictées par d'autres, comme* la Chine, les États-Unis et d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

Or. en

Amendement 83

Elena Kountoura, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. *rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par devenir une colonie numérique* de la Chine, des États-Unis et d'autres États *et risque de perdre* sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

Amendement

6. souligne que *maintenir son autonomie stratégique en matière d'IA et son indépendance à l'égard* de la Chine, des États-Unis *ou* d'autres États *est, pour l'Union, une condition préalable* à sa stabilité politique, à sa sécurité sociale, *aux droits fondamentaux de ses citoyens et à* ses libertés individuelles;

Or. en

Amendement 84

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira **par devenir une colonie numérique** de la Chine, des États-Unis et d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

Amendement

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces existentielles pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une lutte pour la survie de l'Union; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira **à la merci** de la Chine, des États-Unis et d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale, **ses fondements économiques** et ses libertés individuelles;

Or. en

Amendement 85
Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces **existantielles** pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une **lutte pour la survie de l'Union**; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par devenir une colonie numérique de la Chine, des États-Unis et d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

Amendement

6. rappelle que, du fait de ces menaces et d'autres menaces pour notre démocratie et notre prospérité, la course mondiale à la technologie est devenue une **priorité**; souligne que si l'Union n'agit pas rapidement et courageusement, elle finira par devenir une colonie numérique de la Chine, des États-Unis et d'autres États et risque de perdre sa stabilité politique, sa sécurité sociale et ses libertés individuelles;

Or. it

Amendement 86
Pernando Barrena Arza, Sandra Pereira, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. *souligne que la pandémie de COVID-19 a également mis en lumière et exacerbé la fracture numérique entre les États membres de l'Union ainsi qu'entre les groupes sociaux au sein d'un même pays, ce qui fait courir à de nombreux citoyens le risque de se retrouver en marge de la transition vers une société numérisée;*

Or. en

Amendement 87
Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 ter. *souligne que pour tirer pleinement parti de la numérisation, l'Union doit œuvrer pour que tous les citoyens disposent d'une habilité et de compétences numériques;*

Or. en

Amendement 88
Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 quater. *met en avant les inégalités entre les femmes et les hommes dans tous*

les aspects de la technologie numérique, ce qui a une incidence concrète sur le développement de l'intelligence artificielle, en raison de la reproduction et du renforcement des stéréotypes et des biais, étant donné qu'elle a principalement été conçue par des hommes;

Or. en

Amendement 89

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 quinquies. s'inquiète des risques de biais et de discrimination lors du développement, du déploiement et de l'utilisation de technologies d'IA, notamment dans les secteurs à haut risque; met en exergue que les biais inhérents aux séries de données sous-jacentes ont tendance à se renforcer progressivement et ainsi à perpétuer et à amplifier les discriminations existantes construites par la société à l'encontre des femmes, des groupes ethniques minoritaires et des personnes de couleur;

Or. en

Amendement 90

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 6 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 sexes. *souligne que de nombreuses technologies d'identification fondées sur des algorithmes commettent un nombre disproportionné d'erreurs d'identification sur les personnes non blanches, les enfants, les personnes âgées et les femmes;*

Or. en

Amendement 91

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est **la** technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; **constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;**

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est **une** technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle, qui **favorise l'introduction de produits et services innovants et permet d'offrir aux consommateurs un plus grand choix et une commodité accrue ou d'accroître l'efficacité des processus de production; souligne que, dans le même temps, les technologies de l'IA présentent le risque de réduire l'intervention humaine et de limiter la capacité de certaines personnes à apprécier elles-mêmes leur degré d'interaction avec la technologie numérique dans leur vie quotidienne; reconnaît qu'un changement radical de cette ampleur entraîne des répercussions différentes selon les couches de la population, en fonction de leurs objectifs, de leur emplacement géographique ou de leur contexte socio-économique;**

Or. en

Amendement 92

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Birgit Sippel, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; ***constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu***; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de ***plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020***;

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; signale que ***d'après les estimations***, d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de ***2 200 milliards d'euros***;

Or. en

Amendement 93

Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; ***constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu***; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Or. en

Amendement 94

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; **constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Or. en

Amendement 95

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Sophia in 't Veld, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; **constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle**

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à

couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Or. en

Amendement 96

Dragoş Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné, Svenja Hahn

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est **la technologie émergente centrale** de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui **nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est **l'une des technologies émergentes centrales** de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui **alimente l'économie numérique**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Or. en

Amendement 97

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence

artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure **et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de **11** milliards d'euros, **un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020**;

artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de **15 700** milliards d'euros^{1 bis};

1 bis

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/637967/EPRS_BRI\(2019\)637967_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2019/637967/EPRS_BRI(2019)637967_EN.pdf)

Or. en

Amendement 98 **Jürgen Warborn**

Proposition de résolution **Paragraphe 7**

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de **11** milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de **11 000** milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Or. en

Amendement 99

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est **la technologie émergente centrale** de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle **de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de **11** milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est **l'une des technologies émergentes centrales** de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est le centre de contrôle **du domaine numérique, qui est central pour le bon fonctionnement du monde moderne**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de **11 000** milliards d'euros, un montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Or. en

Amendement 100

Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est **le centre de contrôle de la nouvelle couche de données qui nous entoure et qui peut être considérée comme le cinquième élément après l'air, la terre, l'eau et le feu**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un

Amendement

7. fait valoir que l'intelligence artificielle (IA) est la technologie émergente centrale de la quatrième révolution industrielle; constate que l'IA est **un instrument fondamental pour gérer, modéliser et interpréter des données à grande échelle au niveau national et mondial**; signale que d'ici 2030, l'IA devrait contribuer à l'économie mondiale à hauteur de plus de 11 milliards d'euros, un montant

montant correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

correspondant quasiment au PIB de la Chine en 2020;

Or. it

Amendement 101

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López, Brando Benifei

Proposition de résolution

Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. souligne la nécessité de veiller à ce que cette quatrième révolution industrielle soit inclusive et à ce qu'elle ne laisse personne de côté; fait remarquer l'importance de considérer l'IA en tant que source de dynamisme pour l'économie de l'Union, dans un cadre qui veille au respect des droits fondamentaux; fait valoir que les groupes spécifiques ou les populations qui sont déjà les plus touchées par les inégalités actuelles, comme les ménages à faible revenu, les minorités sexuelles et religieuses ou les personnes handicapées, risquent de souffrir le plus si les droits fondamentaux ne sont pas respectés;

Or. en

Amendement 102

Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la **course** mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la **compétition** mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays

qui *maîtrisent* l'IA détiendront des avantages clés; *souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;*

qui *investissent dans* l'IA détiendront des avantages clés;

Or. it

Amendement 103

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, *toutefois*, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne *que l'IA devrait être une technologie centrée sur l'humain et qu'elle ne devrait pas remplacer l'autonomie humaine, ni supposer la perte de la moindre liberté individuelle; fait remarquer* que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; *explique que les technologies reflètent la manière dont elles ont été conçues et en dépendent; relève que l'Union s'est d'ores et déjà dotée d'une solide réglementation*

plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

concernant l'utilisation de l'IA et qu'elle offre une protection dans de nombreux secteurs; précise dès lors que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Or. en

Amendement 104 Geert Bourgeois

Proposition de résolution Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; ***précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir;*** estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs; ***relève, cependant, qu'il est crucial pour l'Union de pouvoir définir l'approche réglementaire, notamment d'imposer le respect des droits des personnes, et de ne pas se plier aux normes définies par d'autres acteurs mondiaux qui ne partagent pas les mêmes traditions en matière de réglementation;***

insiste donc une fois de plus sur l'importance pour l'Union de prendre ses responsabilités afin de s'imposer comme un acteur mondial compétitif en matière d'IA et de façonner l'environnement réglementaire conjointement avec d'autres partenaires internationaux qui partagent les mêmes idées;

Or. en

Amendement 105

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil **efficace** que nous pouvons **utiliser** à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, **bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons**, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil que nous pouvons **employer** à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs; **fait valoir que certaines utilisations de l'IA peuvent poser des risques individuels et sociétaux susceptibles de mettre en danger les droits fondamentaux, nécessitant, par conséquent, qu'elles soient étudiées par des décideurs politiques;**

Or. en

Amendement 106

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un *outil* efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA *sont positifs*;

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un *ensemble d'outils et de techniques* efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA *présentent un formidable potentiel pour ce qui concerne la compétitivité de nos économies et le bien-être des citoyens*;

Or. en

Amendement 107

Ibán García Del Blanco, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Eva Kaili, Sven Mikser

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. ***explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;***

Amendement

8. ***souligne que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs; insiste sur le fait que l'Union devrait aspirer à occuper la première place mondiale en matière d'IA centrée sur l'humain, ancrée dans les droits de l'homme et dictée par des lignes directrices éthiques permettant à l'IA de devenir un véritable instrument au service des personnes et de la société, pour le bien commun et dans l'intérêt général; rappelle que l'Union a déclaré son intention d'élaborer un cadre réglementaire en matière d'IA, le premier du genre dans le monde;***

Or. en

Amendement 108

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. ***explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne***

Amendement

8. ***souligne que l'introduction des technologies de l'IA promet de générer une formidable valeur économique pour ceux qui sauront développer et produire de manière rentable de telles technologies ou les adopter efficacement, ainsi que pour les économies et les pays dans lesquels se produit une telle création de valeur; fait remarquer, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de***

demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations *afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir*; estime que, *bien que l'IA soit en effet* en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, *la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs*;

pouvoirs magiques, mais plutôt un outil *qui peut être utilisé* à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations; estime que l'IA *est* en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons;

Or. en

Amendement 109

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil *efficace que nous pouvons utiliser à bon escient*; précise que l'essor de l'IA *ne* demande *pas non plus* que nous réécrivions *complètement nos* législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; *estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs*;

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil *dont l'utilisation doit être soigneusement encadrée pour le bien commun*; précise que l'essor de l'IA demande que nous réécrivions *certaines* législations afin de contrer de nouveaux types de menaces, *notamment en matière de liberté d'expression*, ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir;

Or. en

Amendement 110

Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique ***qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés***; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Amendement

8. explique ***que l'Europe devrait s'efforcer d'atteindre son but, à savoir occuper la première place mondiale en matière d'IA centrée sur l'humain***; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Or. en

Amendement 111

Dragoş Tudorache, Andrus Ansip

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de

pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin **de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir**; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous récrivions complètement nos législations afin d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Or. en

Amendement 112

Elena Kountoura, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil **efficace que nous pouvons utiliser à bon escient**; précise que l'essor de l'IA **ne demande pas non plus** que nous récrivions **complètement** nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces **ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir**; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Amendement

8. explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil **très important dont l'utilisation doit être soigneusement réglementée et contrôlée afin qu'elle puisse bénéficier aux personnes et à la société dans son ensemble**; précise que l'essor de l'IA **exige** que nous récrivions **certaines de** nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;

Amendement 113

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. ***explique qu'il y a par conséquent une course à la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui maîtrisent l'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie dotée de pouvoirs magiques, mais plutôt un outil efficace que nous pouvons utiliser à bon escient; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement nos législations afin de contrer de nouveaux types de menaces ou d'empêcher des machines intelligentes de prendre le pouvoir; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, la réalité est beaucoup moins dramatique et la plupart des développements dans le domaine de l'IA sont positifs;***

Amendement

8. ***observe que les incidences de l'IA sont telles qu'elles engendrent une concurrence pour la première place en matière d'IA au sein de la course mondiale à la technologie; fait remarquer que les pays qui disposent des capacités suffisantes en matière d'IA détiendront des avantages clés; souligne, toutefois, que l'IA n'est pas une technologie omnipotente, mais plutôt un outil efficace qui devrait être utilisé à bon escient dans l'intérêt de la société; précise que l'essor de l'IA ne demande pas non plus que nous réécrivions complètement toutes nos législations, mais exige une actualisation des législations concernées; estime que, bien que l'IA soit en effet en train de remodeler le monde tel que nous le connaissons, de nombreux développements dans le domaine de l'IA sont positifs;***

Amendement 114

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

8 bis. *constate que l'Union se trouve dans une situation où les règles, la réglementation et le manque d'engagement politique entravent notre réussite à l'ère du numérique; juge ce constat alarmant, dans la mesure où une position de chef de file dans le domaine de l'IA sera cruciale pour garantir la prospérité et le bien-être des populations à l'avenir; souligne qu'une plus grande curiosité et une tournure d'esprit plus avant-gardiste en faveur de l'IA de la part de l'Europe sont une condition préalable pour réussir à l'ère du numérique; insiste sur le fait qu'il faut réduire les contraintes réglementaires et accroître considérablement les investissements, afin de créer un contexte économique favorisant l'émergence et le développement d'exemples de réussite numérique en Europe;*

Or. en

Amendement 115
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

8 bis. *souligne que les rapides progrès technologiques apportés par l'IA ont des incidences socio-économiques négatives pour tous ceux qui ne possèdent pas les compétences pour s'adapter à ces nouvelles technologies; insiste sur le fait que, si le renforcement des compétences et la réorientation peuvent aider à résoudre les problèmes d'une partie de cette population, de nombreuses personnes pourraient ne pas être en mesure de*

s'adapter suffisamment rapidement et être confrontées à des pertes d'emploi, à la déchéance sociale ou à l'exclusion; exhorte la Commission et les États membres à prendre en considération les peurs légitimes de ces personnes, notamment dans le contexte des systèmes de sécurité sociale, des infrastructures urbaines et rurales ainsi que des processus démocratiques;

Or. en

Amendement 116

Dragoş Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. souligne que la technologie en général et l'intelligence artificielle en tant que technologie transversale générique en particulier sont de plus en plus indissociables de tous les domaines de l'activité humaine; est par conséquent convaincu que, dans son ambition de devenir un acteur géopolitique, l'Union européenne devrait s'appuyer sur son arsenal politique, son pouvoir réglementaire, sa diplomatie, sa puissance économique et sa capacité d'innovation pour rivaliser avec ses concurrents dans la course technologique mondiale;

Or. en

Amendement 117

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. *attire l'attention sur le bilan énergétique de l'intelligence artificielle; souligne que l'IA peut être un outil efficace pour la transition écologique, mais peut aussi considérablement renforcer le changement climatique si elle n'est pas soigneusement planifiée; constate que le secteur numérique est actuellement responsable de 4 % des émissions de gaz à effet de serre et que son empreinte carbone devrait doubler d'ici 2025 avec la progression de l'IA;*

Or. en

Amendement 118

Evžen Tošenovský

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. *conclut que l'approche de l'Union devrait se fonder sur le fait que ses citoyens comme ses entreprises pourraient tirer profit de l'IA et qu'il s'agit d'une occasion unique de renforcer la compétitivité européenne; a noté que l'IA ne constitue pas nécessairement une menace, mais que tous les risques devraient être envisagés;*

Or. en

Amendement 119

Ernő Schaller-Baross, Edina Tóth

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. *souligne que l'application de la technologie de l'IA est un outil qui devrait mener à des améliorations pour toutes les entreprises partout en Europe, en particulier pour les jeunes entreprises et les PME;*

Or. en

Amendement 120

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 ter. *se félicite, d'une part, des sept principes clés ainsi que des objectifs présentés par les États membres dans le cadre de la déclaration de Berlin sur la société numérique et l'administration en ligne basée sur des valeurs, qui représente une étape importante vers une modernisation numérique juste, inclusive et coopérative du secteur public et, d'autre part, de leur engagement en faveur d'une participation et d'une insertion numériques accrues visant à favoriser une transformation numérique basée sur des valeurs, en promouvant les droits fondamentaux et les valeurs démocratiques, en encourageant l'autonomisation dans le domaine du numérique et l'habileté numérique; demande à la Commission de soutenir, de promouvoir et d'étendre les principes et les objectifs établis dans la déclaration de Berlin au travers d'initiatives politiques à l'échelle européenne;*

Or. en

Amendement 121

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 ter. prend acte des risques liés à l'utilisation de l'IA, notamment en ce qui concerne le droit à l'égalité devant la loi, la vie privée et la protection des données, le droit à la liberté d'expression et d'association, à la participation à la vie culturelle et politique et à l'accès à des recours effectifs; met en garde contre le risque de voir le développement exponentiel des applications d'IA mettre à mal les ressources environnementales et les objectifs climatiques de l'Union;

Or. en

Amendement 122

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Sous-titre 2

Proposition de résolution

Amendement

2. Perspectives, risques et obstacles potentiels dans l'utilisation de l'IA: **six** études de cas examinées par la commission AIDA

2. Perspectives, risques et obstacles potentiels dans l'utilisation de l'IA: **sept** études de cas examinées par la commission AIDA

Or. en

Amendement 123
Jürgen Warborn

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution

2. Perspectives, risques et obstacles potentiels dans l'utilisation de l'IA: **six** études de cas examinées par la commission AIDA

Amendement

2. Perspectives, risques et obstacles potentiels dans l'utilisation de l'IA: **sept** études de cas examinées par la commission AIDA

Or. en

Amendement 124

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López, Brando Benifei

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. souligne que d'importants efforts restent encore à accomplir pour inclure certains groupes, comme les femmes et les communautés minoritaires, dans cette transition; signale que seulement 22 % des professionnels de l'IA au monde sont des femmes, ce qui risque d'accroître les inégalités qui existent déjà, telles que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, et de mener à une dépréciation des problèmes qui touchent principalement les femmes, comme la violence fondée sur le genre en ligne;

Or. en

Amendement 125
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. **explique** que l'IA est **en fait** un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme et d'avoir un certain degré d'autonomie dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

Amendement

9. **rappelle** que l'IA **repose sur des modèles de probabilité logiciels et la prédiction algorithmique pour un ensemble d'objectifs spécifiques; souligne que l'IA** est un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme et d'avoir un certain degré d'autonomie dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

Or. en

Amendement 126

Eva Kaili, Brando Benifei, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. explique que **l'IA** est en fait un terme générique couvrant un large éventail de **technologies** anciennes et nouvelles **n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par** un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme **et d'avoir un certain degré** d'autonomie **dans leurs actions**; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

Amendement

9. explique que **le terme d'«IA»** est en fait un terme générique couvrant un large éventail de **techniques et d'approches** anciennes et nouvelles **mieux connues sous le nom de «systèmes d'intelligence artificielle» faisant référence à tout système automatisé qui, pour** un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme, **est en mesure d'établir des prévisions, de formuler des recommandations ou de prendre des décisions influant sur des environnements réels ou virtuels. Les systèmes d'IA sont conçus pour fonctionner à des degrés** d'autonomie^{9 bis}

divers; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

^{9 bis} Conformément à la recommandation de l'OCDE sur l'intelligence artificielle: <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0449>

Or. en

Amendement 127

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. explique que l'IA est en fait un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme et d'avoir un certain degré d'autonomie dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

Amendement

9. explique que l'IA est en fait un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme, ***d'être impliquées dans la prise de décisions ou la formulation de prévisions sur la base des données disponibles***, et d'avoir un certain degré d'autonomie dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

Or. en

Amendement 128

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. **explique** que l'IA est en fait un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme et d'avoir un certain degré d'autonomie dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

Amendement

9. **observe** que l'IA est en fait un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme et d'avoir un certain degré d'autonomie dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister ou non à l'avenir;

Or. en

Amendement 129

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. explique que l'IA est en fait un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme et d'avoir **un certain degré d'autonomie** dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister

Amendement

9. explique que l'IA est en fait un terme générique couvrant un large éventail de technologies anciennes et nouvelles n'ayant souvent guère plus en commun que d'être guidées par un ensemble donné d'objectifs définis par l'homme et d'avoir **une certaine marge de décision** dans leurs actions; constate que si certaines de ces technologies sont déjà largement utilisées, d'autres sont encore en cours de développement, voire sont seulement des concepts spéculatifs susceptibles d'exister

ou non à l'avenir;

ou non à l'avenir;

Or. en

Amendement 130

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. se félicite de la définition de l'IA proposée par le groupe d'experts de haut niveau sur l'intelligence artificielle de la Commission européenne^{1 bis}, qui a également été approuvée par le projet AI Watch du centre commun de recherche;

1 bis «Les systèmes d'intelligence artificielle (IA) sont des systèmes logiciels (et éventuellement matériels) conçus par des êtres humains et qui, ayant reçu un objectif complexe, agissent dans le monde réel ou numérique en percevant leur environnement par l'acquisition de données, en interprétant les données structurées ou non structurées collectées, en appliquant un raisonnement aux connaissances, ou en traitant les informations, dérivées de ces données et en décidant de la/des meilleure(s) action(s) à prendre pour atteindre l'objectif donné. Les systèmes d'IA peuvent soit utiliser des règles symboliques, soit apprendre un modèle numérique. Ils peuvent également adapter leur comportement en analysant la manière dont l'environnement est affecté par leurs actions antérieures.»

Or. en

Amendement 131

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, **la capacité à rassembler des données provenant de radars, lidars et caméras multiples afin de former une image unique de l'environnement, ainsi que** l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que l'IA actuelle peut **par conséquent** être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Amendement

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, l'identification de modèles **ainsi que le manque de responsabilisation des principaux acteurs** ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que l'IA actuelle peut être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Or. en

Amendement 132

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, la capacité à rassembler des données provenant de radars, lidars et caméras multiples afin de former une image unique de l'environnement, ainsi

Amendement

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, la capacité à rassembler des données provenant de radars, lidars et caméras multiples afin de former une image unique de l'environnement, ainsi

que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques, ***ce qui mène à des résultats moins explicables***; souligne que l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Or. en

Amendement 133

Dragoş Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, la capacité à rassembler des données provenant de ***radars, lidars et caméras*** multiples ***afin de former une image unique*** de l'environnement, ainsi que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Amendement

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, la capacité à rassembler des données provenant de multiples ***représentations complexes de sources et de formes*** de l'environnement, ainsi que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Or. en

Amendement 134

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données **de haute qualité**, la capacité à rassembler des données provenant de radars, lidars et caméras multiples afin de former une image unique de l'environnement, ainsi que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Amendement

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données, la capacité à rassembler des données provenant de radars, lidars et caméras multiples afin de former une image unique de l'environnement, ainsi que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Or. en

Amendement 135

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, la capacité à rassembler des données provenant de **radars, lidars et caméras multiples** afin de former une image unique **de l'environnement**, ainsi que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que

Amendement

11. constate que, lors de la deuxième vague, les processus d'apprentissage automatisé d'algorithmes fondés sur le traitement de grandes quantités de données de haute qualité, la capacité à rassembler des données provenant de **différentes sources** afin de former une image unique **d'un environnement donné**, ainsi que l'identification de modèles ont rendu les systèmes d'IA plus complexes, plus autonomes et plus opaques; souligne que

l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

l'IA actuelle peut par conséquent être divisée en plusieurs sous-domaines et techniques différents, l'apprentissage profond étant par exemple un sous-domaine de l'apprentissage automatique, qui est lui-même un sous-domaine de l'IA;

Or. en

Amendement 136

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. constate que des progrès considérables ont été accomplis depuis le début des années 1950 dans de nombreux domaines de l'IA, notamment en matière de raisonnement et d'optimisation, mais surtout de techniques d'apprentissage; souligne qu'en plus de ces avancées relatives au matériel informatique et à la meilleure disponibilité des données, ces techniques d'apprentissage ont permis des niveaux d'automatisation et de délégation auparavant inaccessibles et, par conséquent, la création d'applications performantes et rentables dans le monde réel pour l'industrie et la société dans son ensemble;

Or. en

Amendement 137

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine *tels* que les échecs ou la reconnaissance *faciale et* ne comprend pas les actions qu'elle accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore *rien de plus* qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; *explique que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre les décisions adéquates;*

Amendement

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, *grâce aux améliorations notables des capacités informatiques,* elle ne peut encore résoudre que des tâches *clairement définies* dans des niches spécifiques à un domaine *telles* que les échecs ou la reconnaissance *d'images,* ne comprend pas les actions qu'elle accomplit *ni leur contexte et peut par conséquent faire des erreurs, par exemple en identifiant des modèles en corrélations abusives; ajoute que l'IA ne devrait pas être anthropomorphisée avec des métaphores trompeuses; remarque que l'IA n'est pas en mesure de ressentir des émotions ni d'avoir une conscience, et qu'elle ne peut pas non plus communiquer avec d'autres applications «étroites» d'IA;* note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions;

Or. en

Amendement 138
Geert Bourgeois

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine *tels* que les échecs ou la reconnaissance *faciale et* ne comprend pas les actions qu'elle

Amendement

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine *telles* que les échecs ou la reconnaissance *faciale et* ne comprend pas les actions qu'elle

accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; explique que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre les décisions adéquates;

accomplit; **explique que, contrairement à ce que leur nom laisse entendre, les systèmes d'IA n'ont pas de véritable «intelligence»**; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; explique que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre les décisions adéquates;

Or. en

Amendement 139

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine **tels** que les échecs ou la reconnaissance faciale et **ne comprend pas** les actions **qu'elle** accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; explique que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre les décisions

Amendement

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine **telles** que les échecs ou la reconnaissance faciale et **sa programmation n'est pas conçue pour reconnaître entièrement** les actions **que le système d'IA** accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; explique que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système

adéquates;

d'exploitation puisse prendre les décisions adéquates;

Or. en

Amendement 140
Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus **puissante** que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine tels que les échecs ou la reconnaissance faciale et ne comprend pas les actions qu'elle accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; explique que les voitures autonomes **fonctionnent**, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que **son système d'exploitation** puisse prendre les décisions adéquates;

Amendement

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit **fondée sur le traitement des données et soit** devenue beaucoup plus **efficace** que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine tels que les échecs ou la reconnaissance faciale et ne comprend pas les actions qu'elle accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; explique que les voitures autonomes **fonctionneront**, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que **ce dernier** puisse prendre les décisions adéquates;

Or. it

Amendement 141
Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine *tels* que les échecs ou la reconnaissance faciale et ne comprend pas les actions qu'elle accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations *et des prévisions*; explique que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de *fournir une* carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre les décisions adéquates;

Amendement

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine *tels* que les échecs ou la reconnaissance faciale et ne comprend pas les actions qu'elle accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations; explique que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de *créer une représentation d'une* carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre les décisions adéquates;

Or. en

Amendement 142

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine tels que les échecs ou la reconnaissance faciale et ne comprend pas les actions qu'elle accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; *explique* que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par

Amendement

12. constate que, bien que l'IA actuelle soit devenue beaucoup plus puissante que l'IA symbolique, elle ne peut encore résoudre que des tâches dans des niches spécifiques à un domaine *tels* que les échecs ou la reconnaissance faciale et ne comprend pas les actions qu'elle accomplit; note qu'elle est par conséquent qualifiée d'IA «étroite» ou «faible» et qu'elle n'est encore rien de plus qu'un outil fournissant des recommandations et des prévisions; *constate* que les voitures autonomes fonctionnent, par exemple, par

une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre *les décisions adéquates*;

une combinaison de divers systèmes d'IA à tâche unique qui, ensemble, sont capables de fournir une carte tridimensionnelle des environs du véhicule afin que son système d'exploitation puisse prendre *des décisions*;

Or. en

Amendement 143

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. rappelle que les technologies d'intelligence artificielle à haut risque sont développées, déployées et utilisées de manière à garantir un contrôle humain complet; souligne que le développement, le déploiement et l'utilisation de l'IA doivent être guidés par les principes de transparence, d'explicabilité, de justice, de responsabilisation, de responsabilité et de fiabilité;

Or. en

Amendement 144

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. insiste sur le fait que cette tendance évolue actuellement, puisque les principales institutions de recherche dans le domaine de l'IA visent des systèmes à

usages multiples; constate qu'en raison de leur caractère plus général, ces systèmes s'accompagnent de nouvelles possibilités et de nouveaux risques qui diffèrent de ceux impliqués par les systèmes d'IA spécifiques à un domaine et plus courants aujourd'hui^{1 bis};

1 bis

<https://fsi.stanford.edu/publication/opportunities-and-risks-foundation-models>

Or. en

Amendement 145

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution **Paragraphe 13**

Proposition de résolution

Amendement

13. fait valoir que de nombreuses craintes liées à l'IA sont fondées sur des concepts hypothétiques tels que l'IA générale, la superintelligence artificielle et la singularité qui pourraient, en théorie, conduire à un transfert de pouvoir de l'homme vers l'IA et créer des machines qui pourraient même s'affranchir du contrôle humain; souligne, toutefois, qu'il existe de sérieux doutes quant à la possibilité que cette IA spéculative soit jamais réalisée avec nos technologies et nos lois scientifiques;

supprimé

Or. en

Amendement 146

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou,

Markus Pieper

**Proposition de résolution
Paragraphe 13**

Proposition de résolution

13. fait valoir que de nombreuses craintes liées à l'IA sont fondées sur des concepts hypothétiques tels que l'IA générale, la superintelligence artificielle et la singularité *qui* pourraient, en théorie, conduire à **un transfert de pouvoir de l'homme vers l'IA et créer des machines qui pourraient même s'affranchir du contrôle humain**; souligne, toutefois, qu'il existe de sérieux doutes quant à la possibilité que cette IA spéculative soit jamais réalisée avec nos technologies et nos lois scientifiques;

Amendement

13. fait valoir que de nombreuses craintes liées à l'IA sont fondées sur **des idées improbables de machines intelligentes mettant en péril l'humanité**; **observe que des** concepts hypothétiques tels que l'IA générale, la superintelligence artificielle et la singularité pourraient, en théorie, conduire à **une intelligence artificielle supérieure à l'intelligence humaine dans tous les domaines**; souligne, toutefois, qu'il existe de sérieux doutes quant à la possibilité que cette IA spéculative soit jamais réalisée avec nos technologies et nos lois scientifiques; **estime toutefois prudent de réaliser des investissements dans la recherche, le suivi et des mesures de précaution**;

Or. en

Amendement 147

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution
Paragraphe 13**

Proposition de résolution

13. fait valoir que de nombreuses craintes liées à l'IA sont fondées sur des concepts hypothétiques tels que l'IA générale, la superintelligence artificielle et la singularité qui pourraient, en théorie, conduire à un transfert de pouvoir de l'homme vers l'IA et créer des machines qui pourraient même s'affranchir du contrôle humain; souligne, toutefois, qu'il existe de sérieux doutes quant à la possibilité que cette IA spéculative soit

Amendement

13. fait valoir que, **alors qu'il a été démontré que de nombreux préjudices, tels que la discrimination raciale et sexuelle, étaient déjà attribuables à l'IA**, de nombreuses craintes liées à l'IA sont fondées sur des concepts hypothétiques tels que l'IA générale, la superintelligence artificielle et la singularité qui pourraient, en théorie, conduire à un transfert de pouvoir de l'homme vers l'IA et créer des machines qui pourraient même s'affranchir

jamais réalisée avec nos technologies et nos lois scientifiques;

du contrôle humain; souligne, toutefois, qu'il existe de sérieux doutes quant à la possibilité que cette IA spéculative soit jamais réalisée avec nos technologies et nos lois scientifiques;

Or. en

Amendement 148

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. *fait valoir que de nombreuses craintes liées à l'IA sont fondées sur des concepts hypothétiques tels que l'IA générale, la superintelligence artificielle et la singularité qui pourraient, en théorie, conduire à un transfert de pouvoir de l'homme vers l'IA et créer des machines qui pourraient même s'affranchir du contrôle humain; souligne, toutefois, qu'il existe de sérieux doutes quant à la possibilité que cette IA spéculative soit jamais réalisée avec nos technologies et nos lois scientifiques;*

Amendement

13. *relève que, bien que la possibilité d'une intelligence artificielle générale ne soit pas envisageable dans un avenir proche, la prise de décisions fondée sur l'IA peut présenter des risques qui doivent être examinés avec sérieux par les législateurs; note que, selon plusieurs experts en IA, des améliorations marginales apportées aux systèmes d'apprentissage automatique actuels pourraient être en mesure de remplacer les capacités intellectuelles humaines dans un large éventail de tâches si ces systèmes disposaient de davantage de données et de capacité informatique;*

Or. en

Amendement 149

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution Paragraphe 13 bis (nouveau)

13 bis. met en garde contre le fait que le haut niveau de précision que l'IA peut atteindre peut poser des risques pour la sécurité, car il peut inciter les humains à accorder plus de crédibilité à l'IA qu'à leur jugement, même lorsqu'elle commet des erreurs, ce qui fait du contrôle humain un élément clé pour une utilisation positive de l'IA; note que des expériences ont montré que ce risque peut élever le niveau d'autonomie de l'IA au-delà du rôle de soutien pour lequel elle a été conçue à l'origine et signifie que les humains laissent passer des possibilités d'acquérir de l'expérience et d'affiner leurs compétences et leurs connaissances des systèmes d'IA, ce qui rend le renforcement des compétences, la réorientation et l'apprentissage tout au long de la vie plus pertinents et stratégiques que jamais;

Or. en

Amendement 150

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution Paragraphe 14

14. rappelle qu'au contraire, la **grande** majorité des systèmes d'IA actuellement en usage **sont presque, voire totalement, sans risque**; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «**machines Eureka**», **aux machines de jeu** et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; **conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que**

14. rappelle qu'au contraire, la majorité des systèmes d'IA actuellement en usage **présentent peu de risques**; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux **jeux vidéo** et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs;

seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces;

Or. en

Amendement 151

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle qu'au contraire, la grande majorité des systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, voire totalement, sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; ***conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces;***

Amendement

14. rappelle qu'au contraire, la grande majorité des systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, voire totalement, sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs;

Or. en

Amendement 152

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. ***rappelle qu'au contraire, la grande majorité des*** systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, ***voire totalement,*** sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de

Amendement

14. ***remarque que certains*** systèmes d'IA actuellement en usage sont presque sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de

fabrication répétitifs; ***conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces;***

fabrication répétitifs;

Or. en

Amendement 153

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle qu'au contraire, la grande majorité des systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, voire totalement, sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces;

Amendement

14. rappelle qu'au contraire, la grande majorité des systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, voire totalement, sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces, ***si celles-ci ne sont pas déjà en place;***

Or. en

Amendement 154

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle qu'au contraire, ***la grande majorité*** des systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, voire totalement,

Amendement

14. rappelle qu'au contraire, ***de nombreux*** systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, voire totalement, sans

sans risque; fait référence, par exemple, **aux traductions automatiques**, aux «machines Eureka», **aux machines de jeu** et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; **conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces**;

risque; fait référence, par exemple, aux «machines Eureka» et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; **souligne cependant que même des applications d'IA apparemment sans risque, comme les traductions automatiques, peuvent reproduire et renforcer la discrimination linguistique ou sociétale**;

Or. en

Amendement 155

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. rappelle **qu'au contraire**, la grande majorité des systèmes d'IA actuellement en usage sont presque, voire totalement, sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces;

Amendement

14. rappelle **que** la grande majorité des systèmes d'IA actuellement en usage sont presque sans risque; fait référence, par exemple, aux traductions automatiques, aux «machines Eureka», aux machines de jeu et aux robots qui exécutent des processus de fabrication répétitifs; conclut que seul un très petit nombre de cas d'utilisation peuvent être qualifiés de risqués et que seuls ces cas nécessitent une action réglementaire et des garanties efficaces;

Or. en

Amendement 156

Miapetra Kumpula-Natri, Brando Benifei, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. constate qu'un large éventail de systèmes d'IA actuellement utilisés comportent d'importants risques pour la sécurité des enfants, leur santé, le développement et le respect de leurs droits, en particulier leurs droits en matière de vie privée, d'accès à l'information, de santé et de bien-être; souligne que les systèmes d'IA susceptibles d'interagir avec les enfants exigent des garanties effectives, compte tenu des vulnérabilités et des droits de ces derniers;

Or. en

Amendement 157

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

Amendement

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

supprimé

Or. en

Amendement 158
Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

Amendement

supprimé

Or. en

Amendement 159

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

Amendement

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie; ***estime que le débat public devrait continuer à mettre l'accent sur le développement d'une IA fiable, fondée sur les valeurs fondamentales de l'Europe, et sur le***

principe consistant à développer l'IA et la robotique en vue de compléter les êtres humains ainsi que de privilégier et d'encourager un développement durable centré sur l'être humain; souligne que les principes éthiques et les exigences qui ont été convenus au sujet de l'IA devraient être mis en œuvre dans tous les domaines d'application de l'IA^{15 bis};

^{15 bis} <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/expert-group-ai>

Or. en

Amendement 160
Geert Bourgeois

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

Amendement

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie; ***insiste sur le fait que la mise en place des garanties nécessaires augmentera la confiance des citoyens, ce qui leur permettra de profiter des avantages de l'IA;***

Or. en

Amendement 161

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. **considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA;** estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer **quasiment tous les** domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

Amendement

15. estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer **un nombre considérable de** domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie; **souligne que, dans la plupart de ces domaines, l'IA devrait être considérée comme un outil auxiliaire destiné aux utilisateurs et professionnels, permettant d'augmenter les capacités des êtres humains sans entraver leur aptitude à agir et décider librement;**

Or. en

Amendement 162

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands

Amendement

15. considère que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands

problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine *innovante et personnalisée, aux outils pédagogiques,* aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

Or. en

Amendement 163

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. considère *que le débat public devrait donc être davantage axé sur le potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme* et à l'assistance à l'autonomie;

Amendement

15. considère *cependant que l'IA possède un* potentiel considérable, *étant donné qu'elle offre d'innombrables possibilités pour améliorer de nombreux* domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, *à la contribution à la réalisation des ODD et* à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée et à l'assistance à l'autonomie;

Or. en

Amendement 164

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. considère que le débat public

Amendement

15. considère que le débat public

devrait donc être davantage axé sur *le* potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

devrait donc être davantage axé sur *l'exploitation du* potentiel considérable de l'IA; estime que l'IA offre à l'humanité une chance unique d'améliorer quasiment tous les domaines de notre vie, de la lutte contre les grands problèmes de société mondiaux tels que le changement climatique, les pandémies et la famine, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à la médecine personnalisée, aux programmes de remise en forme et à l'assistance à l'autonomie;

Or. en

Amendement 165

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. souligne que le niveau de risque d'une application d'IA varie considérablement en fonction de la probabilité et de la gravité du préjudice; fait par conséquent remarquer que les exigences légales devraient être adaptées à cet élément dans le cadre d'une approche fondée sur les risques; rappelle que, pour les utilisations de l'IA dont les conséquences sont difficiles à prévoir, les autorités compétentes devraient tenir compte du principe de précaution;

Or. en

Amendement 166

Dragoș Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné, Susana Solís Pérez

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. souligne néanmoins que dans les cas, actuels ou futurs, où les systèmes d'IA comportent des risques élevés pour les droits fondamentaux et les droits de l'homme, une intervention et une surveillance réglementaires sont nécessaires et que, compte tenu de la rapidité du développement technologique, la réglementation des systèmes d'IA à haut risque doit être flexible, orientée vers l'avenir et régulièrement mise à jour;

Or. en

Amendement 167

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 ter. souligne la nécessité de prendre en considération le fait que les différents risques posés par l'IA touchent non seulement la population générale, mais également certains groupes spécifiques, tels que les femmes et les minorités; rappelle l'abondance de recherches mettant en avant la façon dont les algorithmes d'IA peuvent défavoriser ces groupes, entraînant une augmentation des inégalités; fait valoir que ce biais peut avoir lieu parce que les ensembles de données ne sont pas représentatifs de certains groupes ou parce que la discrimination et les inégalités dans la société apparaissent dans les données utilisées pour entraîner les algorithmes; rappelle que ces deux causes de biais sont préjudiciables et devraient être supprimées;

Amendement 168
Jörgen Warborn

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. explique que le présent rapport examine en détail **six** études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui nous empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Amendement

16. explique que le présent rapport examine en détail **sept** études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui nous empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, **les transports**, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Amendement 169

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. explique que le présent rapport examine en détail **six** études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les

Amendement

16. explique que le présent rapport examine en détail **sept** études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les

possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui nous empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui nous empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, **les transports**, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Or. en

Amendement 170

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. **explique** que le présent rapport examine en détail six études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui **nous** empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Amendement

16. **illustre** que le présent rapport examine en détail six études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA **actuellement** et prennent en considération, en même temps, **certains des** principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Amendement 171

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. *explique* que le présent rapport examine en détail six études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui nous empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Amendement

16. *estime* que le présent rapport examine en détail six études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en compte et les obstacles qui nous empêchent actuellement d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Amendement 172

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. explique que le présent rapport examine en détail six études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en

Amendement

16. explique que le présent rapport examine en détail six études de cas d'utilisation de l'IA, en exposant les possibilités offertes par celle-ci dans le secteur concerné, les risques à prendre en

compte et les obstacles qui nous empêchent **actuellement** d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

compte et les obstacles qui nous empêchent d'exploiter pleinement les avantages de l'IA; fait remarquer que les études de cas représentent quelques-uns des plus importants cas d'utilisation de l'IA et prennent en considération, en même temps, les principaux thèmes des auditions publiques organisées par la commission AIDA au cours de son mandat, à savoir la santé, le pacte vert, la politique extérieure et la sécurité, la compétitivité, l'avenir de la démocratie et le marché du travail;

Or. en

Amendement 173

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution **Paragraphe 17**

Proposition de résolution

17. souligne que l'IA peut **fournir** dans le secteur de la santé **des solutions** qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre niveau de vie **et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC**;

Amendement

17. **fait remarquer que la santé est un secteur particulièrement sensible pour le traitement des données à caractère personnel et que, si l'IA apportera sans aucun doute des avantages sociétaux dans ce secteur, elle comporte néanmoins des risques qui justifient un contrôle humain strict et une réglementation**; souligne que l'IA peut **avoir des applications bénéfiques** dans le secteur de la santé qui pourraient sauver des millions de vies **et améliorer notre niveau de vie si elles sont utilisées dans le strict respect des droits fondamentaux et si le contrôle et les garanties nécessaires sont prévus**;

Or. en

Amendement 174

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre niveau de vie **et apporter** un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC;

Amendement

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre niveau de vie **en favorisant la santé et le bien-être, mais également en prévenant les maladies et en encourageant des environnements favorables à des modes de vie sains; fait remarquer que les systèmes d'IA devraient également contribuer à l'accessibilité et à la durabilité des systèmes de santé, en apportant** un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC;

Or. en

Amendement 175

Ivo Hristov, Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC;

Amendement

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC; **met à cet égard l'accent sur le potentiel des solutions s'appuyant sur l'intelligence artificielle pour renforcer la résilience et la durabilité des systèmes de soins de santé de l'Union, tout en proposant des traitements innovants et un meilleur diagnostic au moyen des données réelles;**

Or. en

Amendement 176

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. **souligne que l'IA** peut fournir dans le secteur de la santé **des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC;**

Amendement

17. **estime que l'analyse méthodologique de grandes quantités de données, notamment avec l'IA,** peut fournir dans le secteur de la santé **de nouvelles solutions ou améliorer les techniques existantes de diagnostic et de traitement ainsi que faciliter le développement et l'amélioration de la prise en charge des patients;**

Or. en

Amendement 177

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel **au secteur européen** des TIC;

Amendement

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer **notre qualité et** notre niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel **aux secteurs européens des TIC et des soins de santé;**

Or. en

Amendement 178

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions de vies, améliorer notre *niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC*;

Amendement

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient *considérablement accélérer la recherche scientifique*, sauver des millions de vies et améliorer notre *qualité de vie, si les risques inhérents sont gérés de façon adéquate*;

Or. en

Amendement 179

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions *de vies*, améliorer notre *niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC*;

Amendement

17. souligne que l'IA peut fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des millions *d'années de vie et améliorer notre qualité de vie, tout en apportant un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC*;

Or. en

Amendement 180

Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne que l'IA **peut** fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des **millions de** vies, améliorer notre niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC;

Amendement

17. souligne que l'IA **pourrait** fournir dans le secteur de la santé des solutions qui pourraient sauver des vies **humaines**, améliorer notre niveau de vie et apporter un avantage concurrentiel au secteur européen des TIC;

Or. it

Amendement 181

Ernő Schaller-Baross, Edina Tóth

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. souligne que la numérisation et l'intelligence artificielle offrent un éventail toujours plus large d'outils et de possibilités pour les populations dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé; recommande par conséquent de sensibiliser les citoyens de l'Union sur le potentiel des méthodes d'application possibles de l'IA et de lancer une vaste campagne européenne de sensibilisation, afin d'améliorer la prise de conscience sur la santé numérique;

Or. en

Amendement 182

Pernando Barrena Arza, Sandra Pereira, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. signale que la numérisation des services de santé ne doit pas ouvrir la voie à une déshumanisation du soin; met en outre en garde contre le fait que la fracture numérique, si elle n'est pas comblée, pourrait contribuer de manière significative à la multiplication des déserts médicaux en Europe et au démantèlement des systèmes publics de soins de santé primaires;

Or. en

Amendement 183

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. estime que la lutte contre la COVID-19 a certes accéléré la recherche et le développement d'applications d'IA, dans le but d'améliorer la détection des cas et de prévoir la propagation du virus, mais que les résultats n'ont pas toujours été positifs;

Or. en

Amendement 184

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. relève que l'Union est bien placée

dans l'application de l'IA dans les soins de santé, et en particulier dans la recherche;

Or. en

Amendement 185

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. fait remarquer que *l'IA est déjà utilisée pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les biopsies inutiles;*

Amendement

18. fait remarquer que *certaines des soins aux patients pour lesquels les solutions fondées sur l'IA sont les plus fréquemment utilisées sont le diagnostic, le pronostic et le traitement, la participation, la gestion et le suivi des patients ainsi que leur adhésion aux traitements, la prise de décisions cliniques, notamment l'analyse prédictive, le dépistage et l'optimisation des voies cliniques, ainsi que la pathologie; constate donc que l'IA couvre actuellement un large éventail de domaines de la santé, notamment la santé publique, les services de soins, les soins autoadministrés et les systèmes de santé^{18 bis}; remarque que, dans tous ces cas, les données jouent un rôle notable;*

18 bis

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1532046419302308>

Or. en

Amendement 186

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell,

Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les biopsies inutiles;

Amendement

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les *interventions* inutiles *telles que les biopsies*; *souligne qu'il existe des applications très prometteuses d'extraction par l'IA d'informations phénotypiques profondes à partir d'images et d'autres dispositifs médicaux afin d'informer l'analyse génétique en aval, et s'attend également à ce que les algorithmes d'apprentissage profond entraînent un saut quantitatif dans une variété de tâches cliniques, telles que la détection des variants, l'annotation du génome et la prédiction de l'incidence fonctionnelle*;

Or. en

Amendement 187

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les *biopsies*

Amendement

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les *examens*

inutiles;

invasifs inutiles; *note, en outre, que l'IA peut améliorer la médecine personnalisée et la prise en charge des patients, accélérer la prestation des soins et aider à gérer la santé de la population de manière proactive, en responsabilisant les citoyens ainsi qu'en encourageant des habitudes et des choix plus sains;*

Or. en

Amendement 188

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. *fait remarquer que l'IA est déjà utilisée* pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision *grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi* le diagnostic et le traitement et *réduisant* les biopsies inutiles;

Amendement

18. *signale que le diagnostic médical est l'une des applications dans le domaine de la santé où l'IA peut être utilisée, sous contrôle humain,* pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision, *ce qui peut accélérer* le diagnostic et le traitement et *réduire* les biopsies inutiles;

Or. en

Amendement 189

Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. fait remarquer que l'IA *est déjà utilisée pour* dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et

Amendement

18. fait remarquer que l'IA *aide déjà le corps médical à* dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et

le traitement et réduisant les biopsies inutiles;

le traitement et réduisant les biopsies inutiles;

Or. it

Amendement 190

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les *biopsies* inutiles;

Amendement

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée pour dépister des maladies et des anomalies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les *interventions* inutiles;

Or. en

Amendement 191

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée *pour* dépister des maladies *et des anomalies* à un stade précoce et avec plus de précision grâce à la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel, *accélérant ainsi le diagnostic et le traitement et réduisant les biopsies inutiles*;

Amendement

18. fait remarquer que l'IA est déjà utilisée *à titre expérimental dans des cadres cliniques afin de prévenir et* dépister des maladies à un stade précoce et avec plus de précision grâce à, *par exemple*, la reconnaissance des formes et au traitement des images en temps réel;

Or. en

Amendement 192

Ivo Hristov, Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;

Amendement

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs; ***souligne, à cet égard, qu'il est important de garantir l'interopérabilité du calcul haute performance avec l'IA, car les principaux secteurs économiques qui dépendent du calcul haute performance incluent la fabrication, la santé et les produits pharmaceutiques;***

Or. en

Amendement 193

Andrus Ansip, Dragoș Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à

Amendement

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; ***constate que les***

prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;

mégadonnées de santé peuvent être analysées à l'aide de l'IA pour accélérer le traitement de quantités considérables de données; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;

Or. en

Amendement 194

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;

Amendement

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs; ***note que l'IA doit jouer un rôle d'assistance dans les soins de santé et que la validation clinique de l'IA devrait faire l'objet d'un contrôle professionnel;***

Or. en

Amendement 195

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;

Amendement

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs **à la condition que toutes les exigences éthiques relatives à la vie privée, à la protection des données et au consentement éclairé soient respectées;**

Or. en

Amendement 196
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. fait valoir que l'IA **peut** permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, **tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production;** estime que l'IA peut aider à prédire les **résultats et les** réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, **augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;**

Amendement

19. fait valoir que **les technologies de l'IA peuvent être appliquées à la recherche, au développement et à la production de masse de produits pharmaceutiques et peuvent** permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût **pour les sociétés pharmaceutiques;** estime que l'IA peut aider à prédire les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité;

Or. en

Amendement 197

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. fait valoir que l'IA **peut** permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;

Amendement

19. fait valoir que l'IA **pourrait** permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production, **mais que les résultats ont jusqu'à présent démontré ses limites**; estime que l'IA peut aider à prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie sur des données de haute qualité, augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs;

Or. en

Amendement 198

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à **prédire les résultats et les réponses aux traitements avec des niveaux de précision croissants lorsqu'elle s'appuie** sur des données de haute qualité, **augmentant ainsi l'efficacité des soins préventifs**;

Amendement

19. fait valoir que l'IA peut permettre d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, de traitements et de vaccins, **et** à moindre coût, tout en améliorant la qualité et la sécurité générale du processus de production; estime que l'IA peut aider à **ajuster les stratégies thérapeutiques en fonction des caractéristiques génétiques, physiologiques et sociales propres à chaque personne, si celles-ci reposent** sur des données de haute qualité **et sur des**

hypothèses fiables;

Or. en

Amendement 199

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. souligne que les technologies nécessitant l'IA, notamment la modélisation et la simulation informatiques ainsi que la médecine in silico, peuvent améliorer de façon significative la sécurité des patients par l'intermédiaire d'essais cliniques in silico, qui peuvent notamment permettre d'accélérer la filière de développement de produits et d'appareils médicaux présentant des risques d'échec thérapeutique et d'effets secondaires réduits au minimum; souligne que de tels avantages peuvent bénéficier plus particulièrement aux populations vulnérables, telles que les enfants et les patients souffrant de maladies rares, pour lesquelles les essais cliniques et la collecte de données demeurent à ce jour difficiles;

Or. en

Amendement 200

Jörgen Warborn

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. souligne que le recours à des applications d'IA sûres et efficaces qui ne nécessitent aucune intervention humaine dans le cadre de tâches administratives peut représenter un gain de temps considérable pour le personnel médical, que celui-ci peut mettre à profit en rencontrant les patients en personne;

Or. en

**Amendement 201
Jürgen Warborn**

**Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

19 ter. souligne que l'IA constitue un outil puissant pour améliorer l'accès des patients à des soins de santé qui soient efficaces, sûrs et prodigués en temps opportuns, en ce qu'elle réduit la charge de travail des professionnels de la santé et leur permet de se concentrer sur des tâches que seuls des êtres humains peuvent accomplir; met en lumière que des millions d'heures de travail pourraient être libérées au sein des centres de soin grâce au recours à l'IA pour la planification, l'administration et l'aide à la décision, et qu'un tel gain de temps s'avèrerait particulièrement nécessaire afin de réduire les délais d'attente pour une chirurgie ou un traitement, qui ont atteint des niveaux alarmants dans nombre d'États membres en raison de la pandémie;

Or. en

Amendement 202

Pernando Barrena Arza, Sandra Pereira, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura,
Manuel Bompard

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA ***et l'accès aux ensembles de données augmentent*** la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien;

Amendement

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA ***pourrait augmenter*** la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien; ***rappelle, à cet égard, que les données concernant la santé sont particulièrement sensibles et qu'il convient de limiter leur accès conformément au droit en matière de protection des données et de le soumettre à une supervision particulièrement étroite de la part d'autorités publiques indépendantes; insiste toutefois pour que toutes les utilisations de l'IA en matière de santé publique respectent la protection des données à caractère personnel des patients et évitent la dissémination incontrôlée de ces données^{1 bis}***;

^{1 bis} ***La dernière phrase provient du rapport 2020/2013(INI) de la Commission des affaires juridiques (JURI) intitulé «Intelligence artificielle: questions relatives à l'interprétation et l'application du droit international dans la mesure où l'Union est concernée dans les domaines des utilisations civiles et militaires et de l'autorité de l'État en dehors du champ d'application de la justice pénale»***

Amendement 203

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien;

Amendement

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données *anonymisées* augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien; *souligne que les citoyens de tous les États membres devraient être en mesure de partager leurs données concernant la santé avec les prestataires de soins de santé et les autorités de leur choix; relève que l'IA doit jouer un rôle d'appui en matière de soins de santé, et qu'il convient de maintenir un contrôle humain exercé par un professionnel;*

Amendement 204

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. ***souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien;***

Amendement

20. constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes ***chez*** leurs patients;

Or. en

Amendement 205

Ivo Hristov, Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser

**Proposition de résolution
Paragraphe 20**

Proposition de résolution

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien;

Amendement

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien; ***souligne, à cet égard, qu'il est nécessaire de mettre au point des mesures d'incitation pour le renforcement des compétences, la reconversion professionnelle et la requalification***

*rapide des travailleurs en faveur de
carrières dans le domaine des soins de
santé;*

Or. en

Amendement 206

**Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López,
Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco,
Sven Mikser, Ivo Hristov**

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien;

Amendement

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données ***pertinents, à jour et de haute qualité, conformément aux dispositions de l'Union en matière de protection des données à caractère personnel***, augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien;

Or. en

Amendement 207

**Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen,
Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann,
Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell,
Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper**

Proposition de résolution

Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données **augmentent la capacité des** professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un **meilleur** retour d'information, **de meilleurs** conseils et un **meilleur** soutien;

Amendement

20. souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé; constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données **aident les** professionnels de la santé à mieux comprendre les cas et les symptômes de leurs patients et donc à fournir un retour d'information, **des** conseils et un soutien **plus personnalisés, ce qui favorise la sécurité du patient et l'efficacité de la thérapie;**

Or. en

Amendement 208

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. **souligne que l'IA a le potentiel d'adapter les traitements et le développement des médicaments aux besoins spécifiques des patients et d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les participants du système de soins de santé;** constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre **les cas et les symptômes de** leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien;

Amendement

20. constate que l'IA et l'accès aux ensembles de données **de bonne qualité et représentatifs** augmentent la capacité des professionnels de la santé à mieux comprendre **et à mieux prendre en charge** leurs patients et donc à fournir un meilleur retour d'information, de meilleurs conseils et un meilleur soutien; **souligne que cette technologie peut se révéler particulièrement utile lors de la sélection et du passage en revue d'un volume toujours plus important de connaissances scientifiques afin d'extraire les informations pertinentes pour les professionnels de la santé;**

Or. en

Amendement 209

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Markus Pieper, Anna-Michelle Asimakopoulou

Proposition de résolution

Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. souligne que l'IA constitue un outil puissant pour améliorer l'accès des patients à des soins de santé qui soient efficaces, sûrs et prodigués en temps opportuns, en ce qu'elle réduit la charge de travail des professionnels de la santé et leur permet de se concentrer sur des tâches que seuls des êtres humains peuvent accomplir; met en lumière que des millions d'heures de travail pourraient être libérées au sein des centres de soin grâce au recours à l'IA pour la planification, l'administration et l'aide à la décision, et qu'un tel gain de temps s'avèrerait particulièrement nécessaire afin de réduire les délais d'attente pour une chirurgie ou un traitement, qui ont atteint des niveaux alarmants dans nombre d'États membres en raison de la pandémie;

Or. en

Amendement 210

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

Amendement

21. constate que la lutte contre la

supprimé

COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Or. en

Amendement 211

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Amendement

21. ***relève que déjà le 30 janvier 2020, le système d'IA HealthMap de l'hôpital pour enfant de Boston lançait des avertissements concernant la propagation du nouveau coronavirus au-delà des frontières de la Chine, et que l'IA a également été utilisée pendant la crise sanitaire pour contribuer au diagnostic des infections par la COVID-19 chez les patients au moyen de la détection de signes visuels de la COVID-19 sur des images de CT scan des poumons;*** constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la

recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Or. en

Amendement 212

Miapetra Kumpula-Natri, Brando Benifei, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Amendement

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs; ***relève cependant que l'expérience à l'égard des applications d'IA liées à la COVID-19 ont révélé quelques-unes des limites de l'utilisation de l'IA dans le cadre de diagnostics médicaux¹⁹ ter, et demande que tous les outils d'IA soient utilisés pour assister et non remplacer une décision clinique prise par un être humain;***

Or. en

Amendement 213

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé **la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation** de futures pandémies, **sans limitation excessive de la liberté de circulation**, sans violation des **principes** de protection des données **ou sans risque d'établir** des régimes de surveillance excessifs;

Amendement

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé **l'importance que revêtent le financement et des données de haute qualité aux fins de** la surveillance et **de** la modélisation **lors de** futures pandémies, sans violation des **législations en matière** de protection des données **et sans établir** des régimes de surveillance excessifs;

Or. en

Amendement 214

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Manuel Bompard

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche

Amendement

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche

et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance *excessifs*;

et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, *conformément à la législation en matière de protection des données*, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance;

Or. en

Amendement 215

Jordan Bardella, Alessandra Basso, Gilles Lebreton, Alessandro Panza

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures pandémies, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Amendement

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche et le déploiement de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation *efficaces* de la propagation de futures pandémies, *le cas échéant*, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Or. en

Amendement 216

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche **et le déploiement** de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche d'une meilleure **détection des cas, et renforcé la nécessité pour l'industrie et la recherche financée par des fonds publics d'être en mesure de déployer** l'IA pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures **pandémies**, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Amendement

21. constate que la lutte contre la COVID-19 a à la fois accéléré la recherche de nouvelles technologies, notamment les applications de l'IA, dans la recherche **de meilleurs soins cliniques et** d'une meilleure recherche **thérapeutique, et souligne combien** l'IA **s'avère utile** pour renforcer la surveillance et la modélisation de la propagation de futures **flambées de maladies infectieuses**, sans limitation excessive de la liberté de circulation, sans violation des principes de protection des données ou sans risque d'établir des régimes de surveillance excessifs;

Or. en

Amendement 217

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. fait observer que la crise de la COVID-19 a renforcé le rôle des données en temps réel dont le succès notable reste à prouver; prend en outre acte des inquiétudes exprimées par les citoyens; rappelle sa position concernant le fait que toute utilisation d'applications développées par les autorités nationales et européennes peut ne pas être obligatoire, et que les données générées ne doivent pas être conservées dans des bases de données

centralisées, susceptibles d'être utilisées à de mauvaises fins et de provoquer une perte de confiance, ce qui aurait pour effet de compromettre leur utilisation dans l'ensemble de l'Union; demande que toutes les données stockées soient décentralisées, que la pleine transparence soit accordée aux intérêts commerciaux des développeurs de ces applications, et que des projections claires soient démontrées quant au rôle de l'utilisation des applications de recherche de contact par une partie de la population, combiné à d'autres mesures spécifiques^{1 bis};

*^{1 bis} Résolution sur une action coordonnée de l'Union pour combattre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences, [2020/2616(RSP)]
https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2020-0143_FR.pdf*

Or. en

Amendement 218

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution **Paragraphe 22**

Proposition de résolution

Amendement

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel médical, par la prise en charge des tâches de routine telles que le transport des patients et le rappel de médicaments aux patients, ainsi que pour remédier aux problèmes posés par le vieillissement rapide des populations;

supprimé

Or. en

Amendement 219

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel médical, par la prise en charge des tâches de routine telles que le transport des patients et le rappel de médicaments aux patients, ainsi que pour remédier aux problèmes posés par le vieillissement rapide des populations;

Amendement

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel médical, par la prise en charge des tâches de routine telles que le transport des patients et le rappel de médicaments aux patients, ***par le suivi de l'utilisation à bon escient des équipements et des routines médicaux, notamment à domicile***, ainsi que pour remédier aux problèmes posés par le vieillissement rapide des populations; ***souligne que le recours à des applications d'IA sûres et efficaces qui ne nécessitent aucune intervention humaine dans le cadre de tâches administratives peut représenter un gain de temps considérable pour le personnel médical, que celui-ci peut mettre à profit en rencontrant les patients en personne;***

Or. en

Amendement 220

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel médical, par la prise en charge des tâches

Amendement

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel médical, ***de l'inévitable pression que fait***

de routine telles que le transport des patients *et le rappel de médicaments aux patients, ainsi que pour remédier aux problèmes posés par le vieillissement rapide des populations*;

peser le vieillissement toujours plus grand des populations ainsi que pour les prémunir de maladies dangereuses, par la prise en charge des tâches de routine telles que *la désinfection des infrastructures et le transport des patients ou par l'aide apportée aux médecins dans le cadre d'examens de diagnostic de haute précision et de chirurgies complexes*;

Or. en

Amendement 221

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes *de soins de santé, et notamment le personnel médical*, par la prise en charge des tâches de routine telles que le transport des patients et le rappel de médicaments aux patients, ainsi que *pour remédier aux problèmes posés par le vieillissement rapide des populations*;

Amendement

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de santé, et *les professionnels de la santé*, par la prise en charge des tâches de routine telles que le transport *et le suivi* des patients, *la prise de note clinique* et le rappel de médicaments aux patients, ainsi que *par des changements de soins pour préserver la santé et prévenir la maladie*;

Or. en

Amendement 222

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. *fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel*

Amendement

22. *souligne que les* tâches de routine, telles que le transport des patients et le rappel de médicaments aux patients,

médical, par la prise en charge des tâches de routine telles que le transport des patients et le rappel de médicaments aux patients, ainsi que pour remédier aux problèmes posés par le vieillissement rapide des populations;

donnent également l'occasion au personnel médical de contrôler la santé mentale et physique de leurs patients ainsi que leurs réponses au traitement;

Or. en

Amendement 223

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel médical, par la prise en charge des tâches *de routine telles que le transport des patients et le rappel de médicaments aux patients, ainsi que pour remédier aux problèmes posés par le vieillissement rapide des populations;*

Amendement

22. fait valoir le potentiel des systèmes d'IA pour soulager les systèmes de soins de santé, et notamment le personnel médical, par la prise en charge des tâches *répétitives, qui contribuent ainsi aux solutions visant à prodiguer des soins aux populations rapidement vieillissantes en Europe et dans le monde;*

Or. en

Amendement 224

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

22 bis. est d'avis que l'IA peut répondre au besoin de disposer de soins de santé de meilleure qualité et plus rentables ainsi que contribuer à pallier quelques-unes des pénuries actuelles en matière de

Amendement

personnel médical; fait cependant valoir que, dans le domaine des soins de santé, l'IA ne saurait remplacer les praticiens médicaux, et elle ne peut que les assister; souligne que les décisions prises par l'IA dans le domaine des soins de santé devraient toujours faire l'objet d'un contrôle humain; met à cet égard en avant le risque que des décisions biaisées n'entraînent une discrimination ou une violation des droits de l'homme, et le fait qu'il soit nécessaire, face à ce risque, de soumettre les algorithmes et les ensembles de données utilisés à des vérifications approfondies et impartiales;

Or. en

Amendement 225

Ibán García Del Blanco, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Eva Kaili, Sven Mikser

Proposition de résolution

Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. relève qu'il est nécessaire que les données de haute qualité destinées à être utilisées dans le secteur de la santé soient inclusives et assurent l'égalité, l'équité et la non-discrimination, notamment en remédiant aux stéréotypes de genre qui existent dans le domaine de la médecine;

Or. en

Amendement 226

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 ter. *souligne que les soins de santé figurent parmi les domaines dans lesquels l'utilisation de l'IA peut contribuer à pallier la défiance qui règne aujourd'hui parmi les citoyens, à condition d'être correctement gérée et déployée, mais que beaucoup reste encore à faire en ce sens;*

Or. en

Amendement 227

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

Amendement

23. *souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi le besoin de demander conseil à un professionnel de la santé;*

supprimé

Or. en

Amendement 228

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

Amendement

23. *souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA*

23. *souligne que les personnes devraient conserver le contrôle total de*

peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi le besoin de demander conseil à un professionnel de la santé;

leurs données à caractère personnel concernant leur santé; souligne également qu'aucune information concernant la santé d'un patient ne devrait être communiquée sans son consentement complet et éclairé, et qu'il faut protéger scrupuleusement les données à caractère personnel concernant la santé du fait de leur nature extrêmement sensible; relève que les normes les plus strictes en matière de cybersécurité doivent être fixées pour toutes les applications de santé; attire l'attention sur les risques juridiques en cas de transfert des données en dehors de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 229

Jordan Bardella, Alessandra Basso, Gilles Lebreton, Alessandro Panza

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi le besoin de demander conseil à un professionnel de la santé;

Amendement

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi le besoin de demander conseil à un professionnel de la santé; ***rappelle cependant que l'utilisation de l'IA aux fins de diagnostic médical dans le domaine de la santé publique doit préserver la relation patient-médecin et respecter en toute circonstance le serment d'Hippocrate de sorte que le médecin ait toujours la possibilité et la responsabilité de s'écarter de la solution donnée par l'IA;***

Or. en

Amendement 230

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, **à produire des données applicables aux questions de triage précoce** et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi **le besoin de demander conseil à un professionnel** de la santé;

Amendement

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes **d'une façon plus granulaire, objective et rentable par l'intermédiaire de dispositifs du quotidien tels que les smartphones, la production de données sur la base desquelles peuvent reposer les avertissements et les alertes précoces relatives à des maladies mortelles telles que des accidents vasculaires cérébraux ou des arrêts cardiaques**, et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi **la charge de travail et améliorant la base de jugement des professionnels des soins de santé**;

Or. en

Amendement 231

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi le

Amendement

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi le

besoin de demander conseil à un professionnel de la santé;

besoin de demander conseil à un professionnel de la santé; *met cependant en exergue la nature particulièrement sensible des données à caractère personnel concernant la santé ainsi que le risque de violations et d'utilisations abusives des données à cet égard;*

Or. en

Amendement 232

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne que les applications de santé **grand public** basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, **à produire des données applicables aux questions de triage précoce** et à encourager des comportements sains, **réduisant ainsi le besoin de demander conseil à un professionnel de la santé;**

Amendement

23. souligne que les applications de santé **commerciales** basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes et à encourager des comportements sains; *met cependant en exergue la nature particulièrement sensible des données à caractère personnel concernant la santé ainsi que le risque de violations et d'utilisations abusives des données dans ce domaine;*

Or. en

Amendement 233

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à **suivre** l'état de santé des personnes, **à produire des données applicables aux**

Amendement

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à **auto-contrôler** l'état de santé des personnes **et leur style de vie, renforçant**

questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, réduisant ainsi le besoin de demander conseil à un professionnel de la santé;

ainsi l'autogestion de la santé par chaque personne;

Or. en

Amendement 234

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, *réduisant* ainsi *le besoin de demander conseil à un professionnel* de la santé;

Amendement

23. souligne que les applications de santé grand public basées sur l'IA peuvent aider à suivre l'état de santé des personnes, à produire des données applicables aux questions de triage précoce et à encourager des comportements sains, *assistant* ainsi *les professionnels* de la santé *et équipant les patients de moyens supplémentaires pour surveiller leur propre santé;*

Or. en

Amendement 235

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. fait valoir que l'IA, associée au progrès rapide dans le domaine de l'ingénierie neuronale, de l'imagerie du cerveau et de la neurotechnologie omniprésente, confère déjà aux chercheurs et aux organisations privées un accès à au moins quelques informations mentales^{23 bis} et aboutit

rapidement à la création de dispositifs et gadgets mobiles^{23 ter}; souligne que, si nombre de ses technologies ont d'importantes applications en médecine, telles que les interfaces cerveau-ordinateur qui aident les patients à mouvoir des membres prosthétiques ou à communiquer après des traumatismes cérébraux, elles ont également le potentiel de modifier les préférences des personnes ou d'analyser leurs signaux cérébraux, en temps réel et sans leur consentement^{23 quater}^{23 quinquies}; souligne que face à ces préoccupations, des pays tels que le Chili^{23 sexies}, le Canada^{23 septies} et l'Espagne^{23 octies} envisagent une législation visant à garantir l'autonomie mentale et à préserver l'esprit humain de toute interférence, manipulation et contrôle; relève que le règlement de l'Union actuellement en vigueur ne couvre pas spécifiquement les neurodroits, concrètement les émotions et les pensées, et ne garantit pas leur protection^{23 nonies};

^{23 bis}

<https://www.nature.com/articles/nbt.4240?proof=t%2Btarget%253D>

^{23 ter} *<https://www.kernel.com/about-us>*

^{23 quater} *<https://neurorightsfoundation.org/>*

^{23 quinquies}

<https://www.politico.eu/article/machines-brain-neurotechnology-neuroscience-privacy-neurorights-protection/>

^{23 sexies} *<https://www.france24.com/en/live-news/20210504-mindblowing-advances-in-brain-tech-spur-push-for-neuro-rights>*

^{23 septies} *<https://globalneuroethics.com/>*

^{23 octies}

https://www.lamoncloa.gob.es/lang/en/gobierno/news/Paginas/2021/20210713_right-s-charter.aspx

^{23h}

<https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?a>

Amendement 236

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. souligne que l'IA peut renforcer la mise en œuvre et le recours minutieux aux protocoles dans les services d'urgence et dans d'autres infrastructures médicales, améliorant ainsi la qualité et la vitesse du diagnostic et des soins nécessaires, ce qui soulage le personnel médical et réduit le nombre d'erreurs; estime que l'IA peut ainsi contribuer à l'établissement du profil de risque des patients ainsi qu'au triage; souligne que le respect automatique du protocole requiert un accès à des ensembles de données exhaustifs et de haute qualité, ainsi que des mises à jour constantes, qui peuvent être facilitées grâce aux dossiers médicaux électroniques;

Amendement 237

Ibán García Del Blanco, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Eva Kaili, Sven Mikser, Brando Benifei

Proposition de résolution

Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. souligne qu'il convient d'ancrer l'utilisation de l'IA dans le domaine de la santé sur des exigences éthiques fortes, telles que la transparence, l'explicabilité et un contrôle humain constant; estime que les normes éthiques les plus strictes devraient s'appliquer à toutes les applications de soins de santé et qu'il est nécessaire d'intégrer les règles éthiques à un stade très précoce de leur élaboration et leur conception, c'est-à-dire selon «la conception respectueuse de l'éthique»; indique que plus la décision est complexe, plus la responsabilité doit être grande;

Or. en

Amendement 238

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 ter. relève que l'utilisation des systèmes d'IA qui interfèrent avec les émotions ou les reconnaissent peut s'avérer appropriée et bénéfique en médecine, en particulier dans le domaine de la recherche, de la prévention, de l'évaluation, du pronostic, du diagnostic, de la thérapie et du suivi de certaines maladies, notamment pour la détection du risque de suicide et du risque de rechute ainsi que pour les personnes atteintes de handicaps physiques;

Or. en

Amendement 239

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, **lesquels font actuellement défaut**; souligne la nécessité **de combattre la défiance ainsi que** d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les **avantages** de l'IA dans le domaine de la santé;

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données; souligne la nécessité d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les **utilisations** de l'IA dans le domaine de la santé, **notamment lorsque l'IA effectue des tâches pour un patient; convient avec la Commission que les citoyens devraient bénéficier d'un accès sécurisé à un dossier médical électronique complet et qu'ils devraient conserver le contrôle de leurs données à caractère personnel concernant la santé, pouvoir les partager en toute sécurité avec des tiers autorisés et être protégés de tout accès non autorisé, conformément à la législation en matière de protection des données; affirme que les données devraient être stockées sur des serveurs locaux sécurisés et traitées par des organismes indépendants;**

Or. en

Amendement 240

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de **combattre la défiance** ainsi que **d'éduquer** et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données **de qualité**, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de **favoriser la production de données en matière de soins de santé, par l'intermédiaire d'un rapprochement entre les dossiers médicaux électroniques et les systèmes de prescription électronique permettant aux professionnels de la santé participant à la prise en charge de patients d'accéder aux informations nécessaires les concernant moyennant leur consentement**; **souligne la nécessité d'instaurer la confiance en promouvant l'interopérabilité et une collaboration approfondie entre les différents professionnels de la santé prenant en charge les mêmes patients** ainsi que **de dispenser aux professionnels de la santé une formation relative aux techniques d'IA et aux approches à son égard** et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Or. en

Amendement 241

Ibán García Del Blanco, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Eva Kaili

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est

particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, **lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer** les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données **et se félicite de la création d'un espace européen des données concernant la santé en vue d'intégrer des données de très haute qualité destinées à être utilisées dans le secteur de la santé; estime que les exigences éthiques contribueront à combattre la défiance parmi les citoyens, même s'il est nécessaire de promouvoir une description de l'IA qui informera les citoyens sur les avantages de l'IA et les risques qu'elle pose, notamment** dans le domaine de la santé;

Or. en

Amendement 242

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance **en introduisant des normes éthiques et juridiques contraignantes ainsi que de véritables droits et recours pour les personnes affectées par les systèmes d'IA** ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé **et les développeurs d'IA sur les enjeux et les risques que pose le traitement des données sensibles dans**

ce domaine;

Or. en

Amendement 243

Dragoş Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné, Svenja Hahn

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; ***insiste, dans le même temps, sur la nécessité de protéger, de façon adéquate, les données concernant la santé des patients contre leur éventuelle utilisation abusive et/ou un éventuel accès illégal à celles-ci, étant donné leur nature particulièrement sensible et leur classification en tant que catégorie spéciale de données à caractère personnel;***

Or. en

Amendement 244

Jordan Bardella, Alessandra Basso, Gilles Lebreton, Alessandro Panza

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel

et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé; ***insiste toutefois pour que toutes les utilisations de l'IA en matière de santé publique respectent la protection des données à caractère personnel des patients et évitent la dissémination incontrôlée de ces données;***

Or. en

Amendement 245

Ivo Hristov, Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser

Proposition de résolution Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, ***tout en mettant en place des exigences éthiques solides***, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Or. en

Amendement 246

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; ***souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;***

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données ***de haute qualité***, lesquels font actuellement défaut; ***avance que des espaces communs des données sont nécessaires pour exploiter ces données;***

Or. en

Amendement 247

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; ***souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;***

Amendement

24. souligne que pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données à caractère personnel et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, lesquels font actuellement défaut; ***met en exergue que ces mêmes données peuvent être utilisées, à titre d'exemple, par des compagnies d'assurance pour opérer une discrimination par les prix;***

Or. en

Amendement 248

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. souligne que ***pour réaliser pleinement le potentiel de l'IA dans le secteur de la santé***, l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données ***à caractère personnel*** et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données, ***lesquels font actuellement défaut***; souligne la nécessité de combattre la défiance ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Amendement

24. souligne que l'IA est particulièrement dépendante de grandes quantités de données et du partage, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données; souligne la nécessité de combattre la défiance ***au moyen d'une protection efficace des données à caractère personnel et d'une cybersécurité forte*** ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Or. en

Amendement 249

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution

Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

24 bis. relève nombre de préoccupations d'ordre juridique et socioéthiques, telles que l'accès équitable aux soins de santé, la confidentialité, la responsabilité, la transparence, l'explicabilité, la fiabilité, l'inclusivité et la représentabilité des ensembles de données, ainsi que les conséquences de l'intégration des mégadonnées et des technologies d'IA dans les systèmes de santé; signale que la confiance des patients est en jeu de même que leur vie, en fin de compte; estime que les normes éthiques les plus strictes

Amendement

devraient s'appliquer à toutes les applications de soins de santé et qu'il est nécessaire d'intégrer les règles éthiques à un stade très précoce de l'élaboration et de la conception d'applications d'IA, c'est-à-dire selon «la conception respectueuse de l'éthique»;

Or. en

Amendement 250

Pernando Barrena Arza, Sandra Pereira, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. rappelle la position du Parlement selon laquelle les compagnies d'assurance ou tout autre prestataire de services habilités à accéder aux informations stockées dans les applications de santé en ligne ne devraient pas être autorisés à utiliser ces données à des fins de discrimination dans la fixation des prix, car cela irait à l'encontre du droit fondamental d'accès aux soins de santé^{1 bis};

*^{1 bis} Il s'agit d'une citation provenant non seulement du mandat du Parlement européen, mais également d'une partie de l'accord final du conseil relatif à l'acte sur la gouvernance des données.
https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-9-2021-0248_FR.html*

Or. en

Amendement 251

Ivo Hristov, Miapetra Kumpula-Natri, Eva Kaili, Maria-Manuel Leitão-Marques,

Sven Mikser

**Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. estime que l'interconnexion et l'interopérabilité des infrastructures de calcul à haute performance avec l'espace européen des données de santé garantiraient la disponibilité de grands ensembles de données de santé de grande qualité, lesquels revêtent une importance cruciale pour la recherche et le traitement des pathologies, et plus particulièrement des maladies rares et des affections pédiatriques;

Or. en

Amendement 252

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

**Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. souligne la nécessité de combattre la défiance, par exemple en exploitant pleinement le potentiel de l'anonymisation et de la pseudonymisation des données, ainsi que d'éduquer et de mieux informer les citoyens, les professionnels de la santé et les décideurs sur les avantages de l'IA dans le domaine de la santé;

Or. en

Amendement 253

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Sophia in 't Veld, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

Amendement

25. souligne que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

supprimé

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 254

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Birgit Sippel, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

Amendement

25. souligne que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les

supprimé

interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 255
Dragoș Tudorache, Andrus Ansip, Stéphane Séjourné

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

Amendement

25. souligne que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le

supprimé

*domaine de la recherche médicale*²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 256

Pernando Barrena Arza, Sandra Pereira, Emmanuel Maurel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution **Paragraphe 25**

Proposition de résolution

Amendement

25. souligne que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

supprimé

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 257

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. souligne que les **mesures juridiques** supplémentaires, **les délais de prescription et les limitations d'intention** introduites par le règlement général sur la protection des données, **ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale**²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Amendement

25. souligne que les **garanties** supplémentaires introduites par le règlement général sur la protection des données, **de même que les exemptions pour la recherche, garantissent un environnement qui protège et promeut la confiance, tout en favorisant** la recherche;

Or. en

Amendement 258

Jordan Bardella, Alessandra Basso, Gilles Lebreton, Alessandro Panza

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. souligne que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des

Amendement

25. souligne que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des

données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique **retardent** le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que, **dans certains cas**, les obligations de consentement spécifique **pourraient retarder** le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne **parfois** de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 259

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. **souligne que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention** introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont **conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération** dans le secteur de la santé; **fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela** entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge

Amendement

25. **reconnait que les obligations et les garanties** introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres, ont **modifié la façon dont les données sont partagées** dans le secteur de la santé, **ce qui** entraîne **dans certains cas** de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative dans le domaine de la recherche médicale²⁰; **souligne que la création d'un espace européen des données de santé, associée au déploiement d'une infrastructure de chaîne de blocs et d'open ID qui garantisse les droits des patients ainsi que la portabilité des**

administrative **importante** dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

données, peut approfondir la coopération et stimuler le partage de données aux fins de la recherche et de l'innovation dans le secteur européen de la santé;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 260

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution **Paragraphe 25**

Proposition de résolution

25. souligne que **les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale**²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Amendement

25. souligne que, **dans des secteurs majeurs tels que la santé, un contrôle humain est requis pour la prise de décision automatisée, conformément à l'article 22, paragraphe 3, du règlement général sur la protection des données (RGPD); souligne de plus qu'il importe tout particulièrement que les systèmes d'IA mis au point dans le secteur des soins de santé respectent les droits fondamentaux, notamment l'égalité, l'équité et la non-discrimination;**

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 261

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. souligne ***que les mesures juridiques supplémentaires, les délais de prescription et les limitations d'intention introduites par le règlement général sur la protection des données, ainsi que les interprétations divergentes entre les États membres ont conduit à*** une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Amendement

25. souligne ***qu'une application efficace et uniforme du*** règlement général sur la protection des données ***dans toute l'Union est nécessaire pour faire face aux enjeux tels que ceux liés à*** une insécurité juridique et à un manque de coopération dans le secteur de la santé; fait remarquer que les obligations de consentement spécifique retardent le traitement des données médicales utilisées pour des analyses et études plus approfondies; souligne que cela entraîne de longs retards dans le domaine des découvertes scientifiques ainsi qu'une charge administrative importante dans le domaine de la recherche médicale²⁰;

²⁰ https://www.feam.eu/wp-content/uploads/International-Health-Data-Transfer_2021_web.pdf

Or. en

Amendement 262

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 25 bis (nouveau)

25 bis. relève que beaucoup de chemin reste à parcourir avant que les prestataires de soins de santé européens ne tirent pleinement profit des avantages de la technologie de l'IA; estime que, pour y parvenir, il est nécessaire que les prestataires de soins de santé forment des partenariats avec des développeurs d'IA, ce qui permettrait aux prestataires de soins de santé de tester les applications d'IA dans leurs centres, mais également de mettre au point leur propre technologie; relève l'immense potentiel d'expansion que recèlent les applications qui fonctionnent dans un centre de soins de santé et fonctionneraient dans tous les autres, à condition d'harmoniser les flux de données et de lever les obstacles bureaucratiques;

Or. en

Amendement 263
Jörgen Warborn

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

25 bis. relève que beaucoup de chemin reste à parcourir avant que les prestataires de soins de santé européens ne tirent pleinement profit des avantages de la technologie de l'IA; estime qu'il est nécessaire que les prestataires de soins de santé forment des partenariats avec des développeurs d'IA, ce qui permettrait aux prestataires de soins de santé de tester les applications d'IA dans leurs centres, mais également de mettre au point leur propre technologie; relève l'immense potentiel d'expansion que recèlent les applications qui fonctionnent dans un centre de soins

de santé et fonctionneraient dans tous les autres, à condition d'harmoniser les flux de données et de lever les obstacles bureaucratiques;

Or. en

Amendement 264

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. relève la complexité et l'interconnexion accrues des robots de soins et des robots médicaux pouvant être amenés à gérer des informations personnelles et des données médicales hautement sensibles; souligne que ces technologies devraient respecter pleinement le principe de la protection intégrée de la vie privée, comme l'a établi le règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données;

Or. en

Amendement 265

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution

Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 ter. relève que les citoyens soutiennent largement le fait de permettre aux prestataires de soins de santé d'utiliser les données des patients pour améliorer les

services; attire l'attention sur le cas du Comté d'Halland en Suède qui a donné, lors du déploiement d'un système d'IA dans ses hôpitaux publics, la possibilité aux patients de refuser de fournir un accès à leurs données, ce que moins de 20 citoyens sur 315 000 ont fait; suggère qu'au lieu d'exiger le consentement explicite des patients, une option «opt-out» (de refus) soit jugée suffisante lorsque les données des patients sont utilisées par des prestataires de soins de santé publics ou dans le cadre de partenariats public-privé afin d'entraîner et de développer des applications d'IA à des fins médicales;

Or. en

Amendement 266
Jörgen Warborn

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 ter. relève que les citoyens soutiennent largement le fait de permettre aux prestataires de soins de santé d'utiliser les données des patients pour améliorer les services; attire l'attention sur le cas du Comté d'Halland en Suède qui a donné, lors du déploiement d'un système d'IA dans ses hôpitaux publics, la possibilité aux patients de refuser de fournir un accès à leurs données, ce que moins de 20 citoyens sur 315 000 ont fait; suggère qu'au lieu d'exiger le consentement explicite des patients, une option «opt-out» (de refus) soit jugée suffisante lorsque les données des patients sont utilisées par des prestataires de soins de santé publics ou dans le cadre de partenariats public-privé afin d'entraîner et de développer des applications d'IA à

Amendement 267

Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Ivo Hristov, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Amendement

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être ***et les droits fondamentaux*** des patients, quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA; ***constate que les ingénieurs en IA ou les entreprises qui les emploient devraient demeurer responsables des répercussions sociales, environnementales et sur la santé humaine que les systèmes d'IA ou la robotique pourraient avoir sur les générations actuelles et futures;***

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Amendement 268

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, ***quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein***²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Amendement

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, ***et qu'il reste dès lors crucial que le processus de prise de décision automatisée, ainsi que le droit d'obtenir une intervention humaine, fassent l'objet d'un contrôle humain, notamment lors du diagnostic d'un patient***²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA, ***et que le règlement relatif à la responsabilité devrait disposer clairement que le personnel médical devrait toujours demeurer responsable***;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Or. en

Amendement 269

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein²¹; constate que les cadres de responsabilité existants ***n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable***

en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

même de diagnostic obtenu par IA; relève qu'il importe de protéger les professionnels de la santé en tant qu'utilisateurs de systèmes d'IA de même que les patients en tant que bénéficiaires finaux, en leur fournissant des informations qui soient suffisantes et transparentes;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Or. en

Amendement 270 **Susana Solís Pérez**

Proposition de résolution **Paragraphe 26**

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, *par exemple*, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Amendement

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA; *relève dès lors qu'il importe de protéger les professionnels de la santé en tant qu'utilisateurs de systèmes d'IA de même que les patients en tant que bénéficiaires finaux, en leur fournissant des informations qui soient suffisantes et transparentes;*

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Or. en

Amendement 271

Maria-Manuel Leitão-Marques, Sven Mikser, Eva Kaili, Ibán García Del Blanco, Christel Schaldemose, Adriana Maldonado López, Brando Benifei

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, ***quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein***²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Amendement

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients; ***relève qu'en dépit de plusieurs études avançant que les performances de l'IA sont meilleures que celles des professionnels de la santé pour ce qui du diagnostic***²¹, ***il est encore nécessaire de confirmer ces conclusions en dehors d'un environnement de test contrôlé ou a posteriori***; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Or. en

Amendement 272

Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des ***patients, quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics***

*des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein*²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, *par exemple*, qui est responsable *en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA*;

l'affectation erronée de ressources à des personnes sur la base de catégorisations ou de priorisations fautives ou biaisées, du dysfonctionnement d'une technologie à l'origine d'une erreur de diagnostic ou de traitement, ou d'une décision de n'administrer aucun traitement; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir qui est responsable *dans de tels cas*;

21

<https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Or. en

Amendement 273

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, quoique l'IA *soit déjà* plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic *obtenu* par IA;

Amendement

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, quoique l'IA *améliore l'exactitude du dépistage et se révèle même* plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic *et de traitement obtenus* par IA;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Amendement 274
Sabrina Pignedoli

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, ***quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein***²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

21

<https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>.

Amendement

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, ***bien que l'utilisation de l'IA puisse accélérer les processus susceptibles d'assister les médecins dans leur prise de décision***; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

Amendement 275

Brando Benifei, Eva Kaili, Miapetra Kumpula-Natri, Adriana Maldonado López, Maria-Manuel Leitão-Marques, Christel Schaldemose, Ibán García Del Blanco, Sven Mikser, Ivo Hristov

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients, ***quoique l'IA soit déjà plus performante que les diagnostics***

Amendement

26. souligne que la prise de décision automatisée des applications de soins de santé peut présenter des risques pour le bien-être des patients; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent

*des médecins dans plusieurs cas, tel le cancer du sein*²¹; constate que les cadres de responsabilité existants n'offrent pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA;

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

pas de sécurité juridique suffisante quant à savoir, par exemple, qui est responsable en cas d'erreur de diagnostic obtenu par IA; *se félicite, à cet égard, de la future proposition de règlement relative à la responsabilité en matière d'intelligence artificielle;*

²¹ <https://www.nature.com/articles/s41586-019-1799-6>

Or. en

Amendement 276

Andrus Ansip, Dragoş Tudorache, Karen Melchior, Svenja Hahn, Susana Solís Pérez, Liesje Schreinemacher, Stéphane Séjourné, Dita Charanzová

Proposition de résolution Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. exprime son inquiétude face au manque de législation en matière de données neurologiques et estime que l'Union européenne devrait œuvrer pour s'ériger au rang de chef de file mondial dans le développement de technologies neurologiques sûres; demande, à cette fin, davantage de mesures de protection des données neurologiques pour veiller à ce que les personnes maîtrisent pleinement leur processus décisionnel et ne soient pas manipulées à leur insu par des neurotechnologies externes;

Or. en

Amendement 277

Axel Voss, Karlo Ressler, Angelika Niebler, Ivan Štefanec, Sabine Verheyen, Karolin Braunsberger-Reinhold, Maria da Graça Carvalho, Henna Virkkunen, Marion Walsmann, Pilar del Castillo Vera, Pablo Arias Echeverría, Isabel Wiseler-Lima, Jörgen Warborn, Eva Maydell, Geoffroy Didier, Anna-Michelle Asimakopoulou, Markus Pieper

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. insiste sur la nécessité de promouvoir une recherche approfondie sur les méthodes et les biais présents dans les systèmes d'IA entraînés pour éviter toute conclusion contraire à l'éthique et discriminatoire lorsqu'ils sont appliqués aux données concernant la santé humaine; insiste sur la nécessité de protéger, de façon adéquate, les données concernant la santé des patients, étant donné leur nature particulièrement sensible et leur classification en tant que catégorie spéciale de données à caractère personnel;

Or. en

Amendement 278

Miapetra Kumpula-Natri, Brando Benifei, Eva Kaili, Sven Mikser, Maria-Manuel Leitão-Marques, Ivo Hristov, Ibán García Del Blanco

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. souligne que les systèmes d'IA sont susceptibles de représenter des risques pour la santé des enfants, notamment pour leur santé mentale; relève que les applications de santé basées sur l'IA susceptibles d'interagir avec des enfants doivent tenir compte de l'évolution de leur capacité de développement;

Or. en

Amendement 279

Pernando Barrena Arza, Emmanuel Maurel, Elena Kountoura, Manuel Bompard
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. souligne que les patients ont besoin de droits juridiquement définis pour garantir une protection solide des données conformément à l'article 9, paragraphe 2, point h), du RGPD, la transparence, la fiabilité des diagnostics posés par un algorithme, la non-discrimination ainsi que le droit de recours;

Or. en

Amendement 280

Adriana Maldonado López, Ibán García Del Blanco, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. souligne que l'IA peut fournir des solutions à la population vieillissante lorsque celle-ci développe un trouble cognitif léger, en conférant des capacités psychiques par l'utilisation de dialogueurs qui traitent le langage naturel;

Or. en

Amendement 281

Adriana Maldonado López, Ibán García Del Blanco, Maria-Manuel Leitão-Marques

Proposition de résolution
Paragraphe 26 ter (nouveau)

26 ter. exprime son inquiétude quant à la perspective d'une population de plus en plus vieillissante et relève que d'ici à 2070, la part des personnes âgées de plus de 80 ans devrait plus que doubler, pour atteindre 13 % de la population totale de l'Union; s'inquiète plus particulièrement des conséquences sociétales de cette tendance démographique pour ce qui est du risque accru d'isolement social; souligne que l'IA et d'autres technologies émergentes peuvent apporter de nouvelles formes d'accompagnement des personnes âgées;

Or. en